PLUS DE 6000 MONTURES À PRIX... VU
7050 JEAN-TALON, EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU 352-1010

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

EN STOCK !
MISE À JOUR DE WORDPERFECT 5.1
129$*
3-SOFT LOGICIELS (514) 646-2259
AJOUTEZ 4% SUR CARTES DE CRÉDIT

4

Aujourd'hui: Généralement ensoleillé
Minimum — 14° Maximum — 4°
Demain: Nébulosité croissante, neige

DÉTAILS CAHIER SPORTS

• MONTRÉAL, VENDREDI 8 MARS 1991 107e ANNÉE Nº 136 64 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



C 15 ALBANAIS

L'exode de milliers d'Albanais vers l'Italie inquiète fortement le gouvernement de Tirana, qui ferme le port de Durres pour l'endiguer.

B 1 DÉFICIT

Le déficit budgétaire du gouvernement du Québec franchira le seuil psychologique des deux milliards pour l'exercice financier 1990-91.

B 5 INTAIR

Michel Leblanc démissionne de la présidence d'Intair, qui conclut par ailleurs une entente avec Canadien, dont elle s'était séparée en 1989.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... B11 à B14, C10
marchandises C10, C11
emplois C11
automobiles C12, C13
propositions d'affaires B10
Arts et spectacles
informations ..... C1 à C8
horaires C4, C5
Bandes dessinées B14
Bridge C12
Décès C14
Économie ..... B4 à B10
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? . B11
Feuilleton B13
Horoscope B12
Le monde C9, C14, C15
Loteries A5
Mots croisés C11
«Mot mystère» C10
Quoi faire C8
Radio/Télé C1, C7
TABLOÏD SPORTS
Oxygène 10, 11
Réjean Tremblay 5
Mots croisés 14

Israël réagit mal aux projets de Bush, mais l'OLP semble ouverte

d'après AFP, PC et UPI

WASHINGTON

Au moment où s'amorce le retour aux États-Unis des premiers contingents américains de *Tempête du Désert*, l'affrontement pour le contrôle du pouvoir en Irak continue de faire rage entre partisans et adversaires de Saddam Hussein, alors que les projets du président américain George Bush pour assurer une paix durable au Moyen-Orient suscitent la désapprobation immédiate d'Israël et un accueil favorable de l'OLP.

Joe Clark et Brian Mulroney pas d'accord sur la place qu'il faudra faire à l'OLP

Israël a réagi vivement, en effet, aux déclarations du président, qui a affiché devant le Congrès des États-Unis sa volonté de régler en priorité le conflit israélo-arabe pour stabiliser la région après la guerre du Golfe. Prônant le principe de «l'échange de territoires contre la paix», M. Bush avait cité les «droits politiques légitimes» des Palestiniens et le droit d'Israël de vivre dans des frontières sûres et reconnues.

Le président américain s'était notamment référé aux résolutions 242 et 338 de l'ONU, qui demandent une «paix juste et durable permettant à chaque État de la région de vivre en sécurité», mais sont sujettes à controverse sur la restitution des territoires occupés par Israël.

Au lendemain du discours de M. Bush, le chef de la diplomatie israélienne, M. David Levy, a déclaré qu'Israël ne voulait pas d'échange de territoires contre la paix comme condition préalable à des négociations directes, et a lancé une mise en garde contre des pressions sur l'État hébreu. «Toute pression sur Israël nous éloignera de la paix», a-t-il déclaré. Quant au ministre israélien de l'Agriculture, Raphaël Eytan, il a estimé que ce principe d'échanges de territoires constitue «une menace pour l'existence d'Israël».

En revanche, l'OLP — qui avait soutenu l'Irak pendant la guerre — a commenté favorablement «les éléments positifs» du discours américain, et les personnalités palestiniennes des territoires occupés ont accueilli avec une satisfaction prudente les propositions du président.

La France s'est également félicitée hier des déclarations de M. Bush, tout en rappelant son attachement à une conférence internationale sur le Proche-Orient, contestée par les États-Unis et Israël mais dont le principe est soutenu par la CEE et l'URSS. Le secrétaire d'État américain James Baker, qui a quitté Washington hier, évoquera sans aucun doute ce dossier clé en Israël, au cours d'une tournée qui doit également le conduire en Arabie saoudite, en

VOIR ISRAËL EN A2

SUITE DES INFORMATIONS EN C9



«Demain le monde sera différent, pense Marina Orsini. On retournera aux anciennes valeurs...» PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, *La Presse*

«C'est à moi de créer ma vie!» soutient Marina Orsini

GEORGES LAMON

Dans une dizaine d'années à peine, nous entrerons dans un autre millénaire. Marina Orsini, vedette du téléroman à succès *Les filles de Caleb*, aura alors franchi la trentaine.

Comment entrevoit-elle le tournant du siècle?

«La vie, c'est une grande roue, comme à La Ronde, précise-t-elle. Des fois, je m'arrête. Le temps d'une réflexion, le temps d'être heureuse. Je le suis d'ailleurs dans le sens entier du mot.»

À 24 ans, l'Émilie Bordeleau des *Filles de Caleb*, qui fut aussi la Suzie Lambert de *Lance et Compte*, se sent parfaitement bien dans sa peau, même si elle vit à cent kilomètres à l'heure.

Elle croit à cette quête du bonheur non seulement dans les moments exaltants, mais aussi dans les détails quotidiens.

«Savourer autant le café qu'on prend avec un ami que la signature d'un gros contrat, explique la jeune femme qui, enfant, a joué dans les ruelles populaires de Ville-Émard.

«Je vois la vie comme je la vis maintenant. Je respecte les gens et je partage beaucoup avec les autres. Je veux continuer aussi d'échanger. Pour moi, mon entourage c'est important, c'est mes racines, un peu mon tronc d'arbre.»

Pour cette jeune femme exigeante, perfectionniste et même «un peu extrémiste», de son propre aveu, le grand malheur aujourd'hui, c'est qu'«on ne sait plus apprécier les bonnes choses». Qui plus est, «on a peur d'être heureux dans la vie, fait-elle remarquer. On devrait prendre le temps de s'arrêter et de réfléchir, de cesser les guerres».

Demain sera-t-il mieux qu'aujourd'hui? Et en quoi?

«Je pense que demain le monde sera différent, on retournera aux anciennes valeurs. On reviendra à des valeurs plus profondes et surtout moins

VOIR ORSINI EN A2

Le viol est utilisé couramment pour torturer des femmes dans certains pays

Agence France-Presse

LONDRES

Les femmes sont maltraitées, emprisonnées, battues, violées par les forces de sécurité de plus de 40 pays, affirme Amnistie Internationale dans un rapport publié aujourd'hui, journée mondiale des femmes.

Selon l'organisation internationale, «les tortionnaires, bourreaux et gardiens de prisons ne manifestent pas moins de cruauté» envers les femmes qu'avec les hommes, ajoutant même aux «tortures» habituelles les mauvais traitements propres à «leur sexe ou à leur rôle dans la famille ou la société».

«Des femmes jeunes et âgées sont violées, des femmes enceintes sont battues, d'autres sont utilisées par les services de sécurité pour parvenir à l'arrestation de leurs maris ou de leurs frères», ajoute Amnistie dans son rapport.

Le viol, selon Amnistie Internationale, «est une des méthodes les plus couramment utilisées par les soldats et les gardiens de prison pour torturer les femmes». Dans certains pays, «il est couramment utilisé pour obtenir des aveux», dans d'autres, «il est une punition». Il est très courant parce que, estime l'organisation, «dans beaucoup de cultures, les contraintes sociales font que les femmes n'oseront pas dire qu'elles ont été violées».

La persécution sexuelle conduit souvent les femmes à quitter leur domicile. Elles doivent parfois «payer» toute aide avec des «faveurs sexuelles». Fouillées, dénudées, humiliées, des aveux leur sont arrachés. Au Tchad, précise Amnistie, dix prisonnières ont dû se prostituer.

Des femmes, opposantes politiques, ont été injustement emprisonnées en Chine et en Birmanie, des Noires mauritaniennes ont été tuées par les soldats, des étudiantes turques ont été torturées, ajoute Amnistie Internationale.

En Inde, poursuit l'organisation, les viols commis par les policiers sont courants, de même qu'au Pérou, où les sol-

VOIR VIOL EN A2

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

■ PORTRAITS: Quatre femmes à qui l'avenir ne fait pas peur. *page A6*

■ POLITIQUE: Celles qui vont dans le «club des gars». *page B1*

■ ÉDITORIAL: Beaucoup de rattrapage à faire encore, écrit Claudette Tougas. *page B2*

■ DOCUMENT: Quelques cas extraits d'un rapport d'Amnistie Internationale sur le sort fait aux femmes dans certains pays. *page B3*

■ ÉCONOMIE: Des femmes qui réussissent en affaires. *page B4*

Ottawa: 250 000$ pour déménager 30 députés

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse

OTTAWA

Une trentaine de députés dépenseront plus de 230 000$ pour jouer au «bureau musical» sur la colline parlementaire, alors que le ministre des Finances Michael Wilson prêche l'austérité à l'ensemble des contribuables.

C'est le whip du Parti conservateur, le député albertain Jim Hawkes, qui est l'initiateur de ce vent de déménagements inutiles, qui forcera cinq députés indépendants à quitter leurs bureaux pour les céder à leurs anciens collègues du gouvernement ou de l'opposition officielle.

Ces cinq premiers changements obligatoires seront suivis de cinq autres, volontaires ceux-là, qui en amèneront d'autres encore, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'opération se solde par une trentaine de déménagements, a déclaré hier le député de Richelieu, Louis Plamondon.

Selon lui, ces dépenses de 70000 à 10 000 dollars par déménagement sont tout à fait injustifiables, puisque la plupart des bureaux des simples députés se ressemblent. Certains emplacements offrent une plus belle vue, pendant que d'autres bureaux sont situés à quelques pas du parlement plutôt que de l'autre côté de la colline.

Pour son collègue libéral Don Boudria, cette opération farfelue ne vise qu'à «punir» les députés qui ont quitté les rangs du Parti conservateur l'an dernier. Outre M. Plamondon, les bleus veulent se venger de David Kilgour, Pat Nowlan, Gilbert Chartrand, Alex Kindy et plusieurs autres, a-t-il dit.

D'après M. Boudria, les frais de déme-

VOIR DÉPUTÉS EN A2

PLQ: tractations en coulisse pour éviter l'affrontement

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Les tractations qui se sont poursuivies en coulisse jusqu'en fin de journée, hier, parviendront probablement à éviter un affrontement douloureux entre libéraux «fédéralites» et «souverainistes» au congrès de trois jours qui débute ce soir à Montréal.

Le cahier des 56 propositions d'amendements qu'auront à discuter les 2800 militants qui décideront du rapport Allaire contient des propositions diamétralement opposées. Toutefois, des modifications prévisibles au libellé d'un amendement proposé par le ministre Claude Ryan, porte-étendard des «fédéralistes» au sein du PLQ, laissent entrevoir qu'un compromis susceptible de rallier les deux ailes du PLQ pourra être trouvé.

Le noyau des discussions se trouve dans l'amendement numéro cinq, où le comté d'Argenteuil, appuyé par quatre autres circonscriptions, propose que le rapport Allaire soit amendé pour inciter le gouvernement à «entreprendre dans les meilleurs délais, avec le reste du Canada la négociation du présent projet de réforme constitutionnelle et politique».

Ainsi libellée, cette proposition paraissait inacceptable aux «souverainistes», qui seront vraisemblablement majoritaires sur le parquet du congrès (les «jeunes» du PLQ formeront à eux seuls le tiers du congrès). Les plus nationalistes parmi les libéraux y voyaient la concrétisation de la volonté, exprimée il y a deux semaines par M. Ryan, de voir le Québec reprendre les négociations «à onze» avec l'ensemble des autres provinces.

Selon certaines sources, le ministre a accepté que son amendement se limite à parler de négociations «avec le Canada», laissant prise à l'interprétation que souhaitent donner les souverainistes; les

VOIR COULISSE EN A2

UN PRÊT POUR CHAQUE PROJET!
POUR TOUT PROJET, PETIT OU GRAND, UN CONSEILLER SAURA VOUS RECOMMANDER LE PRÊT QU'IL VOUS FAUT!
TRUST GÉNÉRAL
■ Prêt personnel
■ Prêt hypothécaire
■ Marge de crédit
À compter de 11¼%
Ce taux varie selon les garanties.
Le Trust Général est fier de participer au programme "Mon taux, mon toit".
Place du Carrefour, Laval, 682-3200
5995, boul. Gouin Ouest, Montréal, 745-1515
955, boul. St-Jean, Pointe-Claire, 694-5670
Centre Rockland, Ville Mont-Royal, 341-1414
1, avenue Vincent d'Indy, Outremont, 739-3265
1020, avenue Laurier Ouest, Outremont, 272-4777
Place Ville-Marie, Montréal, 871-7300
1100, rue University, Montréal, 871-7200
Place d'Anjou, Anjou, 355-4780
Carrefour Angrignon, Lasalle, 366-0730
Place Portobello, Brossard, 466-2500
299, boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Lambert, 466-8666
521, rue St-Charles-Borromée Nord, Joliette, 752-0666
7272, boul. Maurice-Duplessis, Rivière-des-Prairies, 643-4040

SUITE DE LA UNE

ISRAËL

Israël réagit mal aux projets de Bush, mais l'OLP semble ouverte

Égypte, en Turquie et en URSS. Réunis à Damas, les représentants de huit pays arabes — les six monarchies du Golfe, la Syrie et l'Égypte — ont exprimé leur soutien à une telle conférence internationale.

Les États-Unis veulent être un «catalyseur» pour la paix au Proche-Orient mais ne dicteront rien à personne, a déclaré hier la Maison-Blanche après qu'Israël eut exprimé ses craintes quant à la volonté du président Bush d'obtenir une solution au conflit israélo-arabe. La présidence américaine a minimisé les réactions israéliennes au discours de M. Bush, mais a toutefois reconnu qu'il y avait «toujours eu désaccord» entre les États-Unis et Israël sur le principe de l'échange de territoires contre la paix.

Par ailleurs, la politique canadienne concernant le Moyen-Orient a paru plutôt confuse hier, après que le premier ministre Brian Mulroney et le ministre des Affaires extérieures Joe Clark se soient contredits au sujet de l'OLP.

M. Mulroney a déclaré que l'OLP s'était discréditée en appuyant l'Irak durant la guerre du Golfe — alors que la veille M. Clark avait dit que l'OLP jouerait un rôle important dans l'avenir de la région.

MM. Mulroney et Clark ont déjà été en désaccord précédemment au sujet du Moyen-Orient.

Le premier ministre a tenté de dire aux Communes qu'il n'y avait pas de désaccord entre sa position et celle de M. Clark, mais sans ajouter quoi que ce soit qui aurait pu clarifier ces différences apparentes entre leurs positions.

Joe Clark, qui revient aujourd'hui d'un voyage au Proche-Orient, a par ailleurs affirmé hier à Amman «l'urgence» d'une solution au problème palestinien, estimant que l'application de sanctions à l'encontre d'Israël serait «contre-productive». «Il existe d'autres moyens plus productifs que les sanctions, qui ne doivent être utilisées qu'en dernier ressort», a-t-il dit sans autre précision.

Un porte-parole du Congrès juif canadien à Montréal a affirmé que son organisation avait été étonnée et vivement offensée par les remarques de M. Clark.

Par ailleurs, les premiers gros contingents de troupes américaines — plus de 14 000 hommes — en provenance du Golfe arriveront aujourd'hui aux États-Unis. Selon le porte-parole du département de la Défense, Pete Williams, environ 5000 militaires seront rapatriés quotidiennement au cours des prochains jours. Le rapatriement des quelque 530 000 militaires américains déployés dans le Golfe prendra plusieurs mois, selon les spécialistes.

«Je suis sûr que tout le monde accueillera à bras ouverts les hommes et les femmes qui ont servi dans le Golfe et leur fera une fête comme on n'en aura pas vu depuis la Deuxième Guerre mondiale», a ensuite déclaré M. Williams. Les équipages de quelques chasseur-bombardiers F-15 Eagle déployés dans le Golfe seront parmi les premiers à rentrer sur la base de Langley (Virginie).

Les premières unités à rentrer aux États-Unis seront les premières à avoir été envoyées dans le Golfe, a précisé le Commandement central américain à Ryad. Aujourd'hui, les premiers soldats à poser le pied sur le sol américain, à Fort Stewart (Georgie), seront 763 fantassins de la 24e division d'infanterie mécanisée. Ils seront suivis par 900 parachutistes de la 82e division aéroportée.

D'autre part, une délégation irakienne et des responsables des forces alliées ont signé hier à Ryad un accord pour assurer rapidement le rapatriement des prisonniers civils et militaires de la guerre du Golfe. Un communiqué diffusé par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), sous l'égide duquel la réunion s'est tenue, a affirmé que les deux parties ont donné leur accord «aux principes et aux modalités pratiques du processus de rapatriement des prisonniers et des détenus civils». À Genève, le siège du CICR a confirmé la conclusion de cet accord.

De plus, un délégué en Irak du CICR a annoncé la libération prochaine, probablement aujourd'hui, de quelque 2000 civils koweïtiens et de plus de 20 journalistes étrangers, disparus depuis dimanche dans le sud de l'Irak. Enfin, le porte-parole du Pentagone a d'autre part indiqué que deux journalistes de la chaine de télévision CBS, Chris Everson et Tim Dickey, qui avaient disparu en même temps que d'autres reporters dans le sud de l'Irak, avaient été recueillis par l'armée américaine.

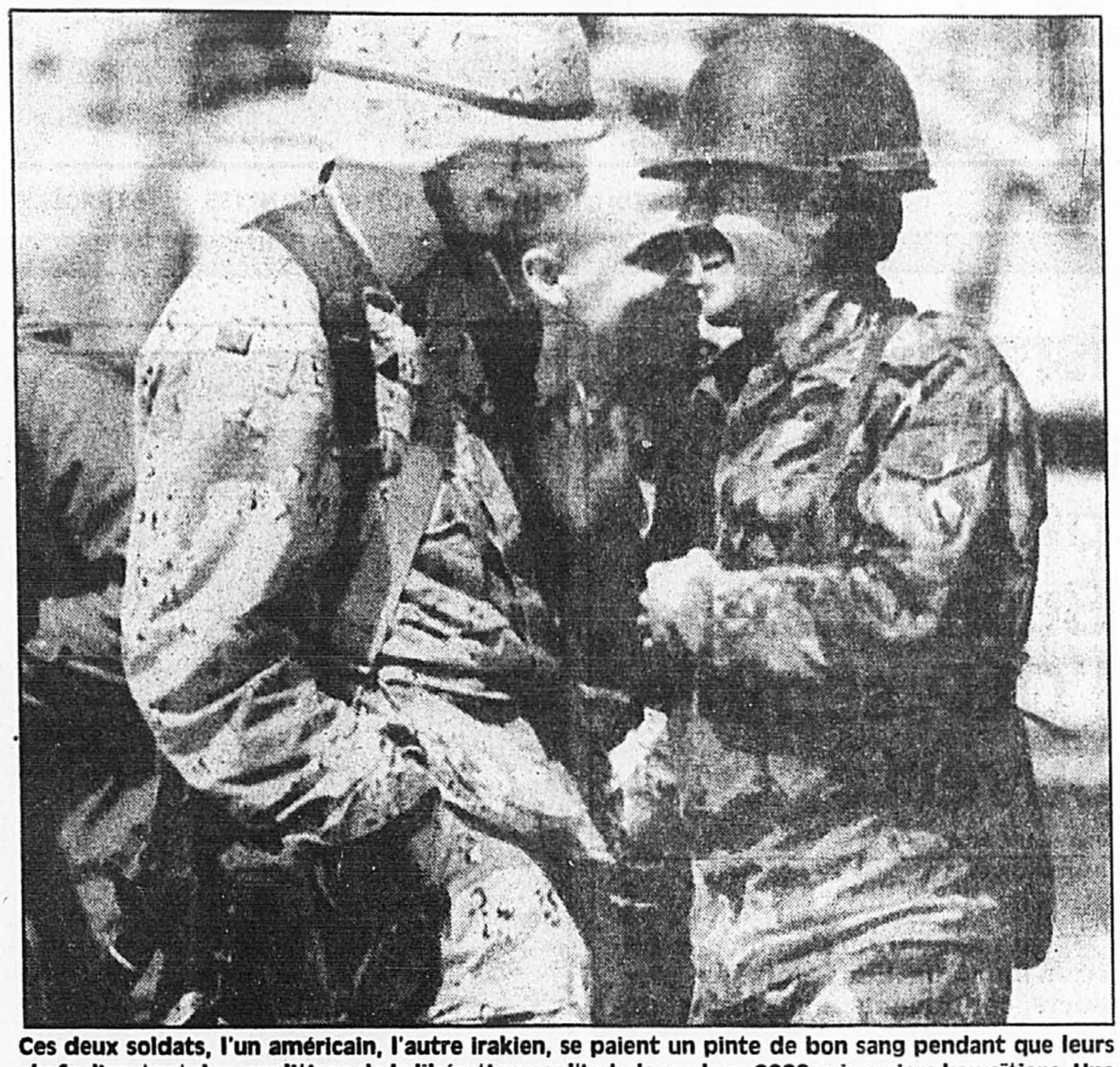
Par ailleurs, pour le sixième jour consécutif, des informations contradictoires se sont multipliées sur la situation exacte dans le sud de l'Irak et au Kurdistan irakien, en proie au chaos. Bassorah, ainsi que les villes saintes de Nadjaf et Kerbala, semblaient toutefois les principaux enjeux des affrontements.

Selon des militaires américains, la Garde républicaine, fidèle à Saddam Hussein, aurait repris mercredi le contrôle de Bassorah, principale agglomération du sud. Pour mater la rébellion, les troupes irakiennes ont utilisé l'artillerie lourde et tué plusieurs centaines de civils dans le souk de Bassorah avant d'y mettre le feu, a affirmé un Britannique qui se trouvait sur place.

En revanche, l'opposition islamiste irakienne basée à Téhéran assurait hier que Bassorah, ainsi qu'au moins sept autres localités du pays, étaient toujours aux mains «des forces populaires opposées au régime de Saddam Hussein». De son côté, un dirigeant de l'opposition chiite irakienne basée à Damas a fait état, pour la première fois, de troubles «insurrectionnels» à Bagdad, mais cette information n'avait pas été confirmée par d'autres sources. Des affrontements sanglants ont également été signalés à Takrit, ville natale du président irakien, au nord de la capitale. De son côté, le Pentagone a annoncé que l'agitation anti-gouvernementale en Irak s'était étendue à environ deux douzaines de localités.

À Londres, des représentants d'organisations d'opposants irakiens ont affirmé que les responsables militaires irakiens chargés de réprimer les rebellions en Irak avaient demandé au gouvernement l'autorisation d'utiliser des armes chimiques. À Damas, un membre du Commandement interarabe du parti Baas en Syrie a affirmé hier que la quasi-totalité de l'armée irakienne, y compris «des unités» de la Garde républicaine, s'était jointe aux combattants hostiles au régime du président Saddam Hussein.

Reconnaissant implicitement le danger qui pèse sur le régime, la presse officielle a mis hier en garde la population contre «les opposants et les forces hostiles qui cherchent à morceler l'unité nationale du pays». Bagdad continuait de son côté à mettre en avant les efforts pour normaliser la vie quotidienne, par exemple pour réparer au plus vite les routes et les ponts.□



Ces deux soldats, l'un américain, l'autre irakien, se paient un pinte de bon sang pendant que leurs chefs discutent des conditions de la libération par l'Irak de quelque 2000 prisonniers koweïtiens. Une vingtaine de journalistes devaient eux aussi être remis en liberté. PHOTOLASER REUTER

ORSINI

«C'est à moi de créer ma vie!» soutient Marina Orsini

matérialistes. On a tous une raison d'être sur la Terre, un rôle à jouer dans la vie.»

Elle ne peut cependant s'empêcher de s'inquiéter de l'avenir de la planète bouleversée et surexploitée. En péril. «La Terre a besoin de beaucoup d'amour», pense-t-elle.

Dans la poussée des jeunes, soucieux d'agir, elle embarque.

«Je porte de plus en plus attention à l'environnement, confie-t-elle. J'achète des shampooings et des savons biodégradables. Je fais ma part.»

Après «l'année rock'n roll» qu'elle vient de passer, Marina parle de demain comme on parle d'une chère inconnue à qui on voudrait confier, un instant, son bagage d'émotions et d'angoisses.

«Je commence de plus en plus à croire que c'est à moi de créer ma vie, je crois énormément au destin, précise la comédienne. C'est en se secouant soi-même qu'on se découvre.»

Elle a aussi envie d'avoir des enfants. «Ça se planifie, assure-t-elle. Je vais prendre le temps de les faire et me bâtir un petit nid assez confortable pour les installer.»□

VIOL

Le viol est utilisé couramment pour torturer les femmes, selon Amnistie

dats sont intervenus dans des «zones d'urgence». En Syrie, plus de 70 femmes sont détenues depuis 1987 en raison des activités politiques de leurs maris ou de leurs fils.

Les femmes, comme les hommes, «disparaissent» dans certaines prisons après avoir été injustement condamnées, par exemple au Sri Lanka, au Pérou, aux Philippines, ajoute Amnistie Internationale, qui dénonce également des violations des droits des femmes en Afrique du Sud, en Colombie. «Quand les gouvernements manquent à leur obligation de garantir les droits d'une catégorie de la société, les droits de personne ne sont assurés», conclut Amnistie Internationale.□

DÉPUTÉS

Ottawa: 250 000$ pour déménager 30 députés

nagement peuvent être assez élevés, puisque les députés doivent changer de lignes téléphoniques, faire imprimer de la nouvelle papeterie et souvent changer les meubles et tapis, en plus de repeindre les lieux.

Foutaise, a rétorqué hier le chef déménageur Jim Hawkes. L'opération coûte beaucoup moins cher que cela. Malheureusement, il n'a pas de chiffres précis en tête.

Certains changements se font parce que huit nouveaux bureaux ont été aménagés dans l'édifice Confédération, d'autres parce que le parti gouvernemental à le premier choix, explique M. Hawkes.

En quittant le caucus conservateur, les députés indépendants doivent donc céder les bureaux convoités par leurs ex-camarades.

Si la folle idée de se plaindre leur passe par la tête, ils peuvent toujours s'adresser au Bureau de régie interne du parlement, l'organe administratif non partisan qui gère les lieux. Ce digne bureau est composé du président de la Chambre, de trois ministres, du leader en chambre du Parti conservateur et de ses collègues libéral et néo-démocrate. Il siège à huis-clos et ne répond pas aux questions des curieux.□

COULISSE

PLQ: tractations en coulisse pour éviter l'affrontement

pourparlers ne se feront qu'avec le gouvernement fédéral.

Par ce compromis, toutefois, M. Ryan réussirait à faire passer l'idée que le Québec doit entreprendre «la négociation du présent projet», ce qui, implicitement, confère au rapport le statut de base de négociation, sans que cette proposition — une hérésie aux yeux des souverainistes — soit explicite.

Chez les souverainistes du PLQ, on soutenait hier que «Ryan avait plié, probablement parce qu'il sentait le tapis lui glisser sous les pieds». On reconnaissait toutefois que le rapport Allaire servira de base de négociation et qu'il ne sera pas par conséquent un tout, à prendre ou à laisser, ce qui laisse présager une plénière sans trop d'affrontements entre les deux ailes du PLQ. Dès ce matin, une douzaine des députés libéraux les plus souverainistes devaient se rencontrer secrètement au Centre des congrès, afin de planifier une stratégie commune.

En admettant implicitement que le rapport Allaire est une base de négociation, les libéraux diminuent grandement la pression sur ceux qui voulaient qu'on scrute à la loupe les compétences partagées entre Québec et Ottawa avant d'exiger leur rapatriement. La plupart des 11 compétences revendiquées seront probablement laissées sur la «liste d'épicerie» de Québec, parce qu'on voudra éviter d'identifier celles qui sont mois importantes.

Par ailleurs, l'amendement qui prévoit que le Sénat devrait être aboli dans sa forme actuelle devrait être adopté sans difficulté.

Depuis quelques jours d'ailleurs, l'entourage du premier ministre Bourassa passe le mot que le rapport Allaire devrait, «pour l'essentiel», être endossé par le congrès. On souligne que seul le Parti québécois profiterait d'une scission au sein de «la coalition qu'a toujours été le PLQ». On prévoyait déjà en début de semaine que les seuls amendements susceptibles d'être adoptés étaient ceux de Claude Ryan. Le regroupement des sept comtés qui appuyaient la thèse du ministre Pierre Paradis — attendre des études d'impacts avant de se prononcer — se désagrégeait déjà trois jours avant le congrès.

Plusieurs sont toutefois circonspects, et admettent que l'issue du congrès dépendra beaucoup du ton de intervenants, dès le début de la plénière constitutionnelle, en après-midi demain.

Le discours du premier ministre Bourassa, ce soir, sera déterminant, indique-t-on des deux côtés, sans penser pour autant qu'il tentera d'amener les délégués vers une thèse ou l'autre.

M. Bourassa mettra surtout son chapeau de chef du PLQ ce soir, remettant à son allocution de clôture, dimanche, le message de fermeté qu'il voudra transmettre au Canada anglais. On s'attend à ce qu'il insiste sur l'importance de la protection des droits des minorités. De nombreux militants anglophones s'estimaient carrément sacrifiés dans la dynamique «souverainiste» du rapport Allaire.

En revanche, prévoit-on, le premier ministre indiquera que ce rapport, qui insiste sur un partage des pouvoirs radicalement différents entre les deux paliers de gouvernement, s'inscrit dans la tradition du PLQ.□

Programme des activités du 8 mars

Presse Canadienne

■ Syndicats, universités, médias, regroupements de femmes : chacun célèbrera aujourd'hui à sa manière la Journée internationale des femmes.

La CSN y va, à 19 h 30 au Métropolis, d'un spectacle politico-culturel sur le thème de l'indépendance, mettant entre autres en vedette Laurence Jalbert, Marie-Claire Séguin et Sylvie Tremblay.

Le comité de la condition féminine de la CSN procédera par ailleurs au lancement de *L'indépendance : notre manière d'y voir*, un manifeste indiquant que les changements politiques qui risquent de s'effectuer au Québec ne devront, en aucune manière, faire reculer la condition sociale des femmes.

Toujours dans le cadre des activités du 8 mars, la Confédération des syndicats nationaux fera circuler dans ses rangs une pétition pour l'orientation d'une loi proactive en matière d'équité salariale.

C'est d'ailleurs en ce sens que les 3500 membres (dont 90 pour cent sont des femmes) des 150 caisses populaires syndiquées affiliées à la CSN porteront aujourd'hui la cravate et une épinglette représentant une échelle et un signe de dollar, pour rappeler au mouvement Desjardins que les hommes bénéficient d'un traitement salarial supérieur à celui des femmes.

Toujours au centre des préoccupations féminines, la question de l'avortement sera abordée par la Fédération des affaires sociales (CSN) : le docteur Henry Morgentaler brossera, à 10 h 30 au Sheraton Laval, le tableau de la situation au Canada et fera des propositions visant à améliorer les services d'avortement au Québec.

La pauvreté au féminin a pour sa part retenu l'attention du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, qui procédera au vernissage d'une exposition intitulée «Pauvreté chez les femmes», à 10 h, à la galerie Le Parvis de Saint-Hyacinthe.

Inaugurations et publications

Créé le 18 décembre dernier, l'Institut de recherches et d'études féminines (IREF) de l'UQAM sera officiellement inauguré aujourd'hui à 11 h.

L'IREF — qui regroupe des professeures-chercheures, des chargées de cours, des étudiantes et des professionnelles oeuvrant dans le champ des études féministes — entend favoriser le développement de la formation et de la recherche féministes dans une perspective interdisciplinaire.

L'inauguration donnera également lieu au lancement de deux ouvrages collectifs publiés par des professeurs-chercheurs de l'IREF.

On «lance» aussi du côté de l'Université de Montréal avec la publication d'un ouvrage réalisé par Jacqueline de Plaen : *Les études de la femme à l'Université de Montréal — Volume II, 1983-1989*.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

À une échelle plus large, Amnistie internationale procédera également à un lancement. Celui d'un rapport dénonçant les sévices «barbares» infligés aux femmes par les forces de sécurité d'États de toutes les parties du monde.

Action spéciale — Femmes présente huit cas de femmes dont les droits fondamentaux ont été bafoués. En Éthiopie, en Inde, en Turquie... et même aux États-Unis.

C'est aujourd'hui que commenceront officiellement les réflexions des membres de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) sur «Les femmes de l'an 2000».

L'AFEAS, qui fête cette année son 25e anniversaire, a choisi cette occasion pour faire le point : son fonctionnement, son orientation, ses services seront-ils adaptés aux femmes de l'an 2000?

D'autre part, une délégation de la Ligue féminine du Québec rencontrera, à 9 h, le ministre du Travail Jean Corbeil afin de lui exposer ses points de vue concernant la participation du Canada à la guerre du Golfe et l'augmentation du budget de la Défense nationale en rapport avec la situation de pauvreté croissante des femmes et du manque de services sociaux, tels les garderies.

Le Mouvement des fmmes chrétiennes fêtera quant à lui la journée de 8 mars par un «Voyage au pays de nos rêves» qui aura lieu de 15 h à 22 h au Centre Saint-Pierre Apôtre, à Montréal, en présence de la députée Louise Harel.

Le premier Salon de la femme de la région des Mille-Iles se tiendra à Lorraine. Quelque 400 personnes participeront à cette journée où sont prévus des ateliers traitant entre autres de la réorientation de la carrière.

Quant à la Ville de Montréal, elle célébrera le 8 mars par le biais d'une rencontre de tout le personnel féminin de la municipalité. Petit déjeuner, humour et chansons au programme.

À noter finalement que les femmes seront aussi à l'honneur dans les médias.

À Radio-Québec, Dominique Payette se demandera si les femmes ont réussi à prendre leur place dans les médias (*Première ligne*, 19 h 30); Michel Viens recueillera les témoignages de femmes en uniforme (*Droit de parole*, 20 h 30); Janette Bertrand discutera de «L'Amour qui tue» (*Parler pour parler*, à 22 h 45).

À Radio-Canada, Michel Désautels recevra à *Ici comme ailleurs* une dizaine de femmes qui parleront de leurs expériences personnelles et professionnelles.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Saint-Bruno : Pensionnat du Sacré-Coeur, en collaboration avec les élèves de 5e, gymnase, 1575, chemin des Vingt, de 14 h à 18 h;
- à Chambly : Club Optimiste, Centre commercial Place Chambly, boulevard Périgny, de 15 h à 20 h 30;
- à Saint-Janvier (Mirabel) : Ville de Mirabel, organisée par le Club Optimiste, Centre communautaire, route 117 (coin Sacré-Coeur), de 15 h à 20 h 30;
- à Saint-Polycarpe : Saint-Clet, Saint-Télésphore, Sainte-Justine, polyvalente Soulanges, de 15 h à 20 h 30.

La Quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 185
à quatre chiffres 7107

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

VENDREDI 8 MARS 1991
10-5-01

DEMAIN DANS La Presse
PUBLIREPORTAGE
SPÉCIAL ENVIRONNEMENT
Pour lutter contre la pollution, Collecte Sélective Québec préconise l'enlèvement sélectif des déchets domestiques, leur tri et leur recyclage. Son moyen d'action: solliciter les entreprises pour soutenir les municipalités. Le cahier traite des différentes matières recyclables (métal, plastique, papier journal), de la rentabilité commerciale du recyclage, et de quelques municipalités qui se font un point d'honneur de faire de la collecte sélective.

La Presse

La police désespère de retrouver le tireur qui a tué le caporal Lemay

Le dossier n'est pas encore fermé; on ne sait jamais, un Mohawk pourrait «se mettre à table»

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Tout indique que jamais personne ne sera traduit devant les tribunaux pour répondre de la mort du caporal Marcel Lemay, tué le 11 juillet dernier, lors du raid manqué de la Sûreté du Québec dans la pinède d'Oka.

C'est ce que *La Presse* a appris, hier, de sources généralement bien informées dans le milieu judiciaire.

La seule chose qui pourrait permettre d'éventuelles poursuites contre une ou des personnes, est qu'un Mohawk témoin du drame décide de se «mettre à table», a ajouté notre interlocuteur.

Chose quasiment impossible car les sergents-détectives Raymond Bellemare et Jean-Guy Auger, de l'escouade des homicides de la police de la Communauté urbaine de Montréal, se sont butés à une série de «muets» quand ils ont voulu interroger des Amérindiens à Kanesatake et ailleurs.

Le soir de la reddition du 26 septembre, les deux policiers se sont rendus à la base militaire de Farnham, où avaient été conduits les Mohawks arrêtés au centre de désintoxication, dans le but de discuter avec des membres de la communauté amérindienne. Les enquêteurs Bellemare et Auger sont revenus bredouilles à Montréal car personne n'a voulu les rencontrer.

Dans les réserves

Dans un volumineux rapport remis, il y a plus d'un mois, au directeur de la police de la CUM, Alain Saint-Germain, le sergent-détective Bellemare informe son supérieur du refus de collaborer des Amérindiens et donc de son incapacité à résoudre la mort du policier.

Rappelons que le caporal Lemay, policier d'élite, était venu spécialement de Québec pour aider ses collègues de la SQ à démanteler les barricades amérindiennes aux premières heures du jour.

Le contenu de ce rapport est gardé secret et très peu de personnes ont pu en prendre connaissance. Le dossier n'est toutefois pas fermé, car les policiers espèrent toujours que quelqu'un flanche.

La police aurait encore plusieurs Amérindiens à interroger, mais les détectives sont incapables de le faire parce ces Mohawks se sont refugiés à l'intérieur des réserves de Kahnawake et Akwesasne.

Les deux policiers de la CUM se retrouvent dans un cul-de-sac bien malgré eux. Après avoir été chargés de l'enquête, les sergents-détectives Bellemare et Auger n'ont jamais rien négligé. Durant le long siège d'Oka, ils ont été vus à maintes reprises dans les rues du village ou de la paroisse. Ils avaient même une roulotte à leur disposition près du terrain de golf. Jamais cependant, ils n'ont pu s'approcher de l'endroit où le coporal Lemay a été tué.

La SQ riposte

Ce n'est que le 27 septembre — soit 77 jours plus tard — qu'ils ont pu se rendre sur la scène du crime, accompagnés d'une armée de spécialistes de la police de la CUM. Même si l'endroit avait été piétiné par des militaires, des *warriors* et même des journalistes, ces experts ont scruté à la loupe cet espace vert d'au moins 250000 pieds carrés.

Le caporal Lemay, membre de l'escouade d'intervention de la SQ, a été mortellement atteint d'un projectile de carabine semi-automatique de calibre .223, alors qu'il faisait face à des Amérindiens dissimulés dans ou derrière des arbres. Le projectile, qui a mortellement atteint le policier, a été tiré d'environ six mètres du sol.

Contrairement à ce qui a été répété durant les premières journées du siège, les policiers de la SQ ont riposté aux tirs des Mohawks en se repliant.

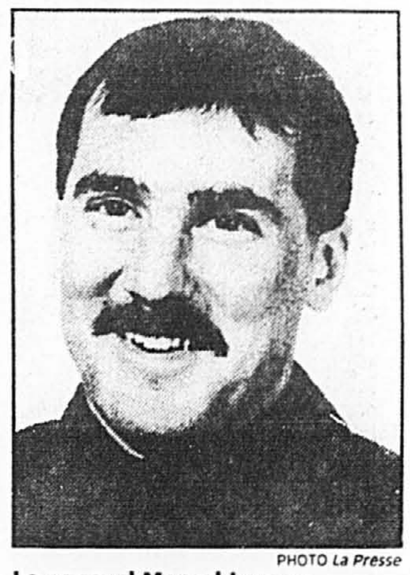


PHOTO *La Presse*

Le caporal Marcel Lemay.

Aéroports de Montréal en faveur d'une voie réservée sur la 13

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Aéroports de Montréal, la corporation à but non lucratif qui prendra en charge la gestion des aéroports de Mirabel et de Dorval, propose la mise en place d'une voie réservée au transport en commun sur l'autoroute 13, aux heures de pointe, afin de réduire la durée du trajet entre les deux aérogares.

«Nous devons trouver le moyen de réduire la durée du trajet entre Mirabel et Dorval pour les voyageurs en transit. Aux heures de pointe, il faut parfois compter jusqu'à une heure et demie pour parcourir la distance, ce qui est inacceptable», affirme le président et chef de la direction d'Aéroports de Montréal, M. Jacques Auger.

Des discussions préliminaires ont déjà été entamées avec le ministère provincial des Transports. Ce que suggère Aéroports de Montréal, c'est de réserver un corridor en sens inverse, là où le trafic est le plus lourd aux heures de pointe, pour les autocars qui font la navette entre les deux aéroports. En dehors des heures de pointe, la durée du trajet est d'environ 40 minutes.

Aéroports de Montréal est la corporation de gestion mise sur pied par la Société de promotion des aéroports de Montréal (SOPRAM), un organisme qui regroupe les chambres de commerce locales, la Communauté urbaine de Montréal ainsi que Montréal, Laval et les villes de la Rive-Sud et de la région de Mirabel. C'est avec cette corporation que Transports Canada négocie la cession de l'administration des deux aéroports.

Selon son président, Aéroports de Montréal a l'intention de consacrer 28 millions $ à la modernisation et la rénovation des deux aéroports, dès sa première année de gestion. «En raison des difficultés financières du gouvernement fédéral, Transports Canada a négligé les deux aéroports au cours des dernières années et des travaux de rénovation majeurs s'imposent», dit M. Auger.

Le budget prévoit en fait que près du tiers des revenus annuels de la corporation, qui devraient s'établir à quelque 100 millions $ en 1991-92, seront consacrés aux dépenses en immobilisations. Par comparaison, Transports Canada n'avait alloué annuellement qu'entre 10 et 15 millions $ aux dépenses en infrastructures au cours des dernières années.

Selon M. Auger, les négociations avec Transports Canada achèvent et une entente devrait être signée au cours des prochaines semaines. La prise en charge officielle des aérogares par l'administration locale devrait avoir lieu l'automne prochain.

L'entente pour le transfert des deux aérogares comprend un bail d'une durée de 40 à 60 ans. À la demande des administrateurs locaux, Transports Canada a accepté de considérer une clause d'option d'achat des installations aéroportuaires.

La formule retenue pour fixer le loyer sera aussi fonction de la performance financière des deux aéroports, une clause proposée par les administrateurs locaux pour «inciter» le gouvernement fédéral à tenir compte des intérêts de Montréal en matière de transport aérien.

Par le truchement du Conseil des aéroports canadiens, un organisme nouvellement créé qui regroupe également les administrations locales de Calgary, Edmonton et Vancouver, Aéroports de Montréal sera représentée au sein des comités de Transports Canada qui négocient l'octroi des liaisons aériennes.

L'élaboration d'un plan de marketing, destiné à relancer les activités des deux aéroports de Montréal, sera l'une des priorités des nouveaux administrateurs.



PHOTO *Reuter*

Les premiers soldats reviennent du Golfe

De retour du golfe Persique, les soldats canadiens qui sont arrivés hier à la base des Forces canadiennes à Ottawa semblaient avoir oublié que leur «chapeau du désert» n'était pas la coiffure idéale pour notre climat.

Montréal et le Collège Lasalle s'associent pour construire une usine «modèle» de la mode

GILLES GAUTHIER

■ La Ville de Montréal s'associe au Collège Lasalle pour la construction dans l'est de la ville d'une usine modèle spécialisée dans le domaine de la mode. Ce projet amorcera, espère-t-on, le développement du nouveau parc d'entreprises l'Assomption, dont le démarrage s'avère difficile.

L'usine, qui se veut à la fine pointe de la technologie, sera construite près de l'avenue Pierre-Charbonneau et du boulevard l'Assomption, donc immédiatement à l'est du Parc olympique.

Les travaux débuteront dans un mois ou deux, a déclaré hier M. Gaétan Rainville, directeur général de la Société de développement industriel de Montréal (Sodim), un organisme municipal.

La Ville a vendu le terrain requis à la SODIM pour une somme nettement inférieure à son prix d'acquisition. Payé 890740 $ à la fin de 1987, il lui rapportera, selon un document déposé au conseil municipal, 201562 $ après avoir soustrait les coûts de décontamination et de ««viabilisation»».

La construction du bâtiment de 95000 pieds carrés répartis sur trois niveaux coûtera cinq millions de dollars. Le Groupe Lasalle sera propriétaire de la partie de l'immeuble qu'il occupera et la Sodim du reste. Elle louera ou vendra en condos les espaces disponibles.

L'administration Doré a par ailleurs précisé hier comment seront dépensés les 410,000 $ qui avaient été prévus dans son budget de 1991 pour la promotion de la mode.

Elle consacrera par exemple 70000 à la production d'une brochure de prestige pour les investisseurs et acheteurs tant domestiques qu'étrangers, 85000 $ pour appuyer le concept promotionnel ««Montréal Top Mode»» et 100000 $ pour les salons et séminaires internationaux et la production d'outils promotionnels.

Elle veut également trouver un signe distinctif qui permettra aux consommateurs d'identifier les produits montréalais. Il faudra dans un premier temps identifier les milliers de marques de commerce produites dans la métropole et la Ville y consacrera 45000 $ cette année.

L'administration a promis hier qu'elle injectera deux millions $ pour promouvoir la mode d'ici à la fin de 1995.

Le juge Ruffo déplore que les enfants soient victimes des chicanes d'adultes

MARTHA GAGNON

■ Le juge Andrée Ruffo a qualifié de honteuse la conduite d'une femme qui, frustrée de n'avoir pu convaincre son compagnon de l'épouser, a utilisé la fille de celui-ci pour se venger. Elle a accusé le père de mauvais traitements, l'a fait arrêter et a convaincu les autorités de placer l'adolescente de 12 ans en famille d'accueil.

Dans un jugement rendu cette semaine, le juge a blâmé sévèrement la concubine et autorisé le Directeur de la protection de la jeunesse à retirer les poursuites intentées contre le père qui a recouvré la garde de sa fille. Elle a déploré qu'un enfant soit encore la victime d'une chicane d'adultes.

«La preuve a révélé les tentatives de madame d'utiliser la justice pour arriver à ses fins, dit le juge Ruffo. Frustrée de ne pouvoir se faire épouser, en colère, elle n'a pas hésité à utiliser l'adolescente de la façon la plus honteuse qui soit, à la dresser contre son père, à colorer les faits, tentant constamment d'induire le Tribunal en erreur, ne se refusant même pas à accuser monsieur d'actes dont elle était l'auteur.»

À la fin de son jugement, elle sert une mise en garde à ceux qui seraient tentés d'utiliser le même procédé. «Il est regrettable que le Tribunal et le DPJ soient utilisés de façon aussi malicieuse alors que tant d'autres enfants pourraient bénéficier de ces interventions.»

Même si le père n'est pas un saint homme et qu'il a des choses à corriger, le juge Ruffo affirme qu'il est capable de prendre soin de sa fille. «Il y a eu des maladresses, des erreurs, des impatiences, mais il y a eu surtout des efforts constants d'un père pour assumer ses responsabilités face à sa fille dans des conditions parfois très difficiles.»

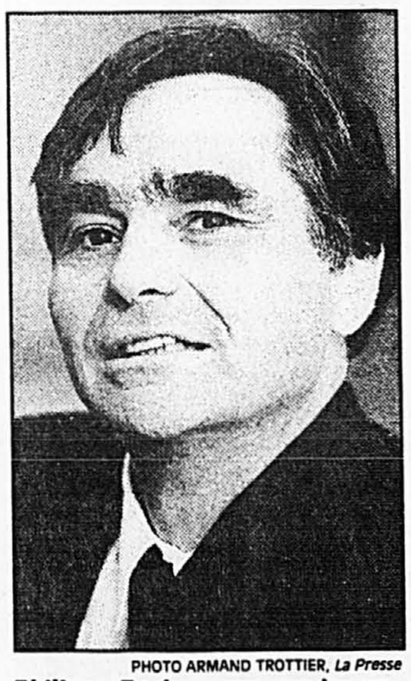


PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Philippe Faule: pour que les enfants ne soient plus des otages.

Terriblement soulagé

Lors d'une entrevue à *La Presse* hier, le père, M. Philippe Faule, 47 ans, analyste financier, plutôt à l'aise, faisait le commentaire suivant: «Je suis terriblement soulagé. Les derniers mois ont été extrêmement difficiles. J'ai passé deux jours en prison, ma réputation a été ébranlée et j'ai failli perdre la confiance de ma fille».

Selon lui, les services sociaux n'ont pas cru à son innocence au début, en partie à cause du fait qu'il assume seul depuis des années la garde de sa fille. «On a encore de la difficulté à croire qu'un père puisse élever un enfant.» Il reproche aux travailleurs sociaux de ne pas pousser davantage leurs enquêtes.

Assise à ses côtés, sa fille raconte qu'elle veut oublier cette histoire qui ressemble à un mauvais rêve. Elle a trouvé très dure son expérience en famille d'accueil. Mais elle a trouvé encore plus dur d'être tiraillée entre son père et sa compagne, avec laquelle il vivait depuis deux ans. «Elle affirmait que mon père l'avait battue et je la croyais presque. Elle voulait me monter contre lui.»

L'adolescente a dû subir les évaluations de plusieurs psychologues. À l'un d'eux qui lui demandait de dessiner une famille, elle a dessiné des extra-terrestres. Elle dit avoir été perturbée par les analyses de certains experts.

Deux plaintes

Deux plaintes ont été portées contre M. Faule, une à la police et une autre à la Direction de la protection de la jeunesse de Laurentides-Lanaudière. Accusé de mauvais traitements sur sa fille et sa compagne, M. Faule a été arrêté à son domicile et il a dû passer deux jours en prison. «J'ai même eu le temps de rencontrer Lasagne, le célèbre *warrior*», précise-t-il.

Après le signalement, le DPJ a recommandé le placement de l'adolescente en famille d'accueil. S'abstenant de commenter le jugement, M. Robert Dupont, directeur de la protection de la jeunesse au CSS Laurentides-Lanaudière, affirme qu'il y a malheureusement des adultes qui prennent les enfants en otage pour se venger au moment d'une séparation ou d'un conflit.

«Même si on a raffiné nos méthodes d'enquête, il y a encore des cas qui nous échappent. Il s'agit toujours de situations délicates.»

Maintenant que le dossier est fermé au Tribunal de la jeunesse, M. Philippe Faule espère que les accusations de voies de fait en Cour du Québec seront retirées.

Baldwin-Cartier est dans le rouge

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Malgré ses efforts soutenus de rationalisation budgétaire, la commission scolaire Baldwin-Cartier fera face, le 30 juin prochain, à un déficit accumulé de 1,7 millions $.

On envisage maintenant le pire si les revenus n'augmentent pas rapidement. «Si le gouvernement continue d'ajouter de nouvelles compressions sans augmenter le plafond de taxation, nous devrons réduire ou couper certains services aux élèves», a expliqué hier M. Jean Ouellette, directeur des services financiers de cette commission scolaire de 17700 élèves, située dans l'ouest de l'île de Montréal.

Comme Baldwin-Cartier, 28 p. cent des 200 commissions scolaires n'arrivent plus à lutter contre leur déséquilibre budgétaire. Ainsi en trois ans, le déficit accumulé dans le réseau des commissions scolaires a triplé pour atteindre 32 millions de dollars. Il était de 11 millions en 1988 et grimpait à 19 millions l'année suivante.

Le palmarès

Dans la région montréalaise, à Laval, c'est la commission scolaire des Mille-Îles qui remporte la palme avec plus de quatre millions $ de déficit accumulé en 1989-1990. Jérôme-Le-Royer et la Régionale de Chambly ont accumulé respectivement 1 000 000 $ et 1 118000 $ de déficit pour la même année.

Le directeur des affaires financières au ministère de l'Éducation, M. Pierre Cloutier, confirme que la situation se dégrade chaque année.

«Le ministère effectue des compressions budgétaires depuis quelques années et, en même temps, les commissions scolaires connaissent une baisse de clientèle significative. On se croise les doigts», a-t-il indiqué en précisant que les régions éloignées souffraient encore plus que les grands centres.

Pour essayer d'améliorer la situation, le ministère de l'Éducation autorise les commissions scolaires à présenter des états financiers déficitaires à condition qu'elles adoptent un plan de redressement adapté à leurs besoins.

Les banques prêtes; mais les intérêts...

Baldwin-Cartier, comme plusieurs autres, est obligée de s'adresser aux banques pour emprunter. Et les intérêts de la dette s'accumulent comme le reste: ils s'élèvent à 140000 $ pour une seule année. «La commission doit payer de sa poche l'intérêt de la dette en plus d'une partie du budget total de la commission, 16 p. cent, qui n'est pas défrayée par le gouvernement», a expliqué M. Ouellette.

Il considère qu'un des meilleurs moyens de résorber le déficit serait d'augmenter de nouveau la taxe scolaire. «Avec 10 p. cent d'augmentation, nous pourrions faire face à nos obligations. Le compte de taxe d'un propriétaire dont la maison est évaluée à 100000 $ passerait ainsi de 154$ à 170$, a-t-il noté. Rappelons que les taxes ont déjà augmenté de 127 p. cent cette année sur l'île de Montréal.

Le plan d'économie d'énergie adopté à Baldwin-Cartier n'a pas permis de redresser la barre. Des mesures comme le réglage automatique de la température par microprocesseur, la fermeture du système de chauffage tous les soirs après les heures de classe et l'abandon du système de climatisation pendant l'été se sont avérées insuffisantes.

La commission scolaire se demande maintenant si elle pourra épargner les élèves. «On pourrait à la limite ne plus repeindre les locaux, ou encore réduire le personnel de sécurité. J'espère que nous ne serons pas obligés de commencer à baisser le chauffage dans les classes», a expliqué le directeur des équipements, M. Bernard Bélanger.

La plupart des commissions scolaires commencent par réduire les services d'entretien, reportent aux calendes grecques les achats de nouveaux équipements ou décident de ne plus remplacer automatiquement le personnel administratif. À la commission scolaire des Mille-îles, on engage du personnel enseignant suppléant occasionnel et il n'est plus possible désormais d'offrir des contrats.

Tout ou presque sur la Pointe-à-Callière

GILLES GAUTHIER

■ Le Conseil municipal de Montréal entérinera cet après-midi une entente intervenue entre la Ville, Québec et Ottawa pour la réalisation, au coût de 27,57 millions $, du centre d'interprétation archéologique et historique de Pointe-à-Callières.

En vertu de cette convention, le gouvernement fédéral contribuera 12,1 millions, celui du Québec 9 millions et Montréal 5,7 millions. La Ville avait déjà engagé 300000 $ dans ce projet et une somme de 470368 $ sera imputée à l'entente liant la municipalité au ministère des Affaires culturelles du Québec pour le développement du Vieux-Montréal.

Le Conseil municipal approuvera également un protocole entre la Ville et la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), un organisme paramunicipal, pour la réalisation de ce projet dont les travaux sont déjà commencés.

Ce nouveau centre constitue, avec le biodôme et l'aménagement de la partie ouest de l'île Sainte-Hélène, un des projets majeurs en prévision du 350e anniversaire de Montréal en 1992.

Cols bleus : pas de négociation avant les élections du syndicat, le 14

PATRICK GRANDJEAN

■ Les négociations entre la Ville de Montréal et ses 5000 cols bleus sont au point mort depuis plusieurs jours et ne devraient pas redémarrer avant les élections de l'exécutif du syndicat des cols bleus, qui auront lieu le 14 mars.

Ce constat a été fait hier, à la fois par les représentants du syndicat, qui effectuent des tournées électorales depuis au moins deux jours, et par M. Michel Gohier, responsable des relations de travail de la Ville.

Il pourrait toutefois s'agir du calme avant la tempête, selon M. Michel Fontaine. Le porte-parole du syndicat des cols bleus a accusé la Ville de « vouloir faire durer le conflit en longueur » et il a réitéré hier qu'une grève plus longue que les deux arrêts de travail précédents « est tout à fait possible ».

« Nous avons entamé les pourparlers en juin, six mois avant l'échéance prévue, ce n'est certainement pas pour faire durer le conflit », a déclaré pour sa part M. Michel Gohier.

Le responsable des relations de travail a ajouté que tout était « très calme » et que les négociations ne progressaient pas actuellement, car « le syndicat est en période électorale ».

Conformément à leurs statuts, les syndiqués, membres de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) doivent élire leur nouvel exécutif, jeudi prochain. Le président, M. Jean Lapierre, sollicite un nouveau mandat à la tête du syndicat.

Par ailleurs, un représentant syndical, M. Jean-Yves Loiseau, a été légèrement blessé à la jambe, mardi après-midi, par le chauffeur d'une voiture qui, a-t-il dit, « le suivait depuis plusieurs jours et a tenté de le renverser en voulant prendre la fuite, peu après avoir été démasqué ». Selon le syndicat, il s'agirait d'un espion de la Ville.

LE GRAND MOMENT EST ARRIVÉ

LE CONGRÈS DU PARTI LIBÉRAL



FÉDÉRALISTE OU SOUVERAINISTES

LA SALLE DE NOUVELLES S'INSTALLE AU CONGRÈS

CKAC73

Douglas & Desjardins

VENTE DE TAPIS!

Spéciaux! aux 3 succursales

NOUS PAYONS la TPS!

Tapis industriel Première qualité $7.99 v.c. TPS INCLUSE!

Tapis peluche Première qualité $12.99 v.c. TPS INCLUSE!

5 pour TAPIS CERTIFIÉ RÉSISTACHE DE DUPONT

1 Vous obtenez un tapis RESISTACHE
2 Vous obtenez un sous-tapis de première qualité
3 Vous obtenez une installation de qualité
4 Nous payons la TPS!
5 Nous payons la TVP!

LE TOUT $24.99 v.c.

Prélart sans cirage Première qualité $8.99 v.c. TPS INCLUSE!

BALANCE DE ROULEAUX jusqu'à 12' X 20'

ÉPARGNEZ JUSQU'À 70%

Brossard — D&D — Terminus d'autobus — Boul. Taschereau Est — 1875 Panama

info-ligne 336-1234

Ville St-Laurent — Côte Vertu Est — D&D — Centre Le Bazar — 3856 Côte Vertu

Laval — Boul. de la Concorde — Proulx — D&D — Boul. des Laurentides — 420 Boul. Des Laurentides

MAINTENANT OUVERT à Laval

Master Card VISA American Express

Douglas & Desjardins

PREMIÈRE QUALITÉ GARANTIE

12,500,000$ (Approximatif)

TIRAGE LOTTO 6/49 SAMEDI

loto-québec

Ça change pas le monde. Sauf que...

Le monde du travail n'est pas étonné par la «stagnation» du français à Montréal

ÉRIC TROTTIER

■ Le monde du travail n'est pas étonné des résultats de l'étude réalisée par le Conseil de la langue française, dont *La Presse* a fait état hier, et qui indique que l'utilisation du français comme langue du travail n'a pratiquement pas progressé depuis dix ans à Montréal.

«On se doutait bien de la situation, a déclaré hier le président de la CSN, Gérald Larose, mais ce n'est pas acceptable pour autant. À mon avis, c'est très clair que l'indépendance devient de plus en plus nécessaire afin de maintenir les conditions pour que vive et prospère une langue différente dans cet océan anglophone...»

De son côté, le président du Conseil du patronat du Québec, Ghislain Dufour, se dit étonné des données dévoilées par *La Presse*, puisque «la très grande majorité des grandes entreprises ont obtenu leur certificat de francisation».

C'est bien vrai, fait valoir Fernand Daoust, vice-président de la FTQ, mais justement, le problème ne se trouve pas dans les grandes entreprises. En effet, les règlements sur les comités de francisation de la loi 101 ne touchent pas les entreprises de moins de 50 employés, «où vont la plupart des travailleurs immigrés».

En conséquence, explique M. Daoust, «il faudra donner plus de mordant à ces comités, chiens de garde de la francisation».

Même son de cloche du côté de la Confédération des syndicats démocratiques (CSD): «Actuellement, les comités de francisation sont laissés à eux-mêmes, soutient le président de la centrale, Claude Gingras. Ils ne se sentent plus appuyés par l'Office de la langue française, qui se limite aux rapports émis par les employeurs.»

La CSD a par ailleurs formellement demandé à l'Office de la langue française, il y a quelques semaines, de déclarer Montréal zone prioritaire, afin qu'on y développe des programmes d'action spécifiques à son environnement multiculturel.

Toutefois, de l'avis du directeur exécutif de l'Institut des manufacturiers du vêtement du Québec, Israël Shames, les entreprises utilisent de plus en plus le français. «Plusieurs compagnies ont obtenu des certificats de francisation et ma perception, lorsque je visite les usines, c'est que les patrons et les employés se parlent en français.»

Enfin, Ghislain Dufour signale qu'il ne faut pas paniquer en constatant que les francophones doivent travailler davantage en anglais à mesure qu'ils grimpent dans l'échelle hiérarchique de leur compagnie: «Plus les francophones s'approchent des sommets dans les entreprises, plus ils doivent transiger avec le monde extérieur. S'ils veulent faire des affaires avec New York, Toronto ou Tokyo, ils devront parler anglais. C'est une réalité de la vie...»

Des certificats de francisation pour les compagnies de 50 employés ou moins?

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUEBEC

■ Devant le piétinement du français comme langue de travail des francophones à Montréal depuis dix ans, le Conseil de la langue française est divisé sur l'opportunité d'étendre aux entreprises de moins de 50 employés certaines obligations quant à la francisation.

Selon des sources au sein du conseil, cette idée était réapparue à la mi-janvier, lors d'une session de discussions exploratoires de la douzaine de membres de l'organisme, chargé d'émettre des avis au ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Claude Ryan.

L'idée avait été lancée il y a trois ans par la ministre responsable du dossier linguistique, Mme Lise Bacon. L'an dernier, au moment de l'étude des crédits de ses organismes, le nouveau titulaire Claude Ryan avait rapidement fermé cette porte, insistant sur le fait que l'approche devait demeurer incitative auprès de ces petites industries.

Actuellement, au Québec, seulement 4000 compagnies de 50 employés et plus sont tenues d'obtenir un certificat de francisation, et les 1600 entreprises de 100 employés et plus doivent en outre mettre en place des «comités de francisation» de six personnes dont au moins deux représentent les employés. Étendre l'obligation de la francisation aux entreprises qui ont entre 10 et 50 employés signifierait que 20000 entreprises de plus seraient touchées.

Dans une communication faite aux membres du conseil à la mi-janvier, le nouveau président de l'organisme, Pierre-Etienne Laporte, évoquait cette stratégie des «50 et moins». «Nous savons que l'hésitation à adopter cette stratégie est tenace, malgré quelques tentatives timides», soulignait-il.

Selon nos sources, les membres du conseil sont très divisés sur cette question. Organisme consultatif, le conseil pourrait de son propre chef émettre un avis au gouvernement sur la question, mais les dirigeants ont compris des déclarations de M. Ryan qu'il ne souhaitait recevoir que des avis qu'il avait explicitement requis à l'organisme.

Pour Michel Guillotte, représentant des entreprises au sein du conseil, il est exagéré de parler de «débat» au sein du conseil autour de cette «problématique toutefois évoquée souvent» depuis longtemps, reconnait-il. La question ne parait guère pertinente dans la mesure où le gouvernement a clairement indiqué qu'il n'était pas question de rouvrir la loi 101 pour y inclure les entreprises de moins de 50 employés, résume-t-il.

Par ailleurs, le conseil prévoit rendre publique, début avril, une imposante étude sur la situation du français comme langue de travail. Les résultats sont prêts depuis quelques mois déjà, mais arrivé à la barre de l'organisme l'automne dernier, le président Laporte a demandé une contre-vérification des données en raison des conclusions «embarrassantes» pour le gouvernement, ont expliqué à *La Presse* des sources qui tiennent à conserver l'anonymat. Au cabinet du ministre Ryan hier, on refusait de commenter les informations publiées par *La Presse*, soutenant qu'aucune copie de l'enquête n'était parvenue à M. Ryan.

Possédant déjà en juillet les données préliminaires, le prédécesseur de M. Laporte, Pierre Martel, affirmait lors de son départ que selon cette récente étude, «la francisation gagnait des points sur un plan général mais pas nécessairement partout».

«Le français ne s'impose pas suffisamment dans certains secteurs pour que l'on puisse affirmer avec une certaine assurance qu'un point de non-retour est atteint», affirmait M. Martel.

Dans sa communication aux membres cette année, M. Laporte indiquait qu'entre 1979 et 1989, la proportion globale de Montréalais travaillant en français était passée de 51 à 56 p. cent. Chez les francophones, le progrès est presque inexistant, de 62 à 63 p. cent en dix ans.

Pour M. Guillotte, en revanche, c'est «une insulte à l'intelligence que de croire, sur la base de ces données, que le français piétine». Il est «hautement déplorable» que le Conseil de la langue ait songé à rendre publique, début avril, une étude qui prête autant flanc à l'interprétation, sans en avoir discuté en profondeur avec les 12 membres, lance M. Guillotte, qui se promet de soulever ce problème dès la prochaine réunion.

À la mi-janvier, M. Laporte avait risqué comme explication que puisque les francophones avaient monté dans la hiérarchie des entreprises, ils devaient utiliser plus souvent l'anglais. Selon une source informée du contenu de l'enquête, il ne s'agit toutefois que d'une interprétation du président Laporte, susceptible de rendre moins «embarrassants» les constats de ce sondage réalisé auprès de 6400 personnes.

Dans certains secteurs d'activités, notamment ceux où on fait une large utilisation de l'informatique, il n'y a pratiquement pas eu de progrès depuis dix ans, explique-t-on.

À Trois-Rivières, hier, le chef péquiste Jacques Parizeau, a soutenu n'avoir guère été surpris des chiffres qui avaient filtré de l'étude du CLF. Beaucoup d'aspects de la loi 101 ont été mis sur la glace depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, explique-t-il. Les premières années de francisation se traduisaient par «des tiraillements» autour des certificats; or le silence qui entoure ce dossier depuis quelques années, tend à montrer que le gouvernement n'exerce guère de pression, croit M. Parizeau.

Exode

Dans son intervention de la mi-janvier, M. Laporte déplorait l'exode des jeunes anglophones, qui est lié, selon lui, à leur unilinguisme. Entre 1976 et 1981, 61 p. cent des anglophones qui ont quitté le Québec étaient unilingues. Plus récemment, l'exode s'est poursuivi, en particulier chez les jeunes, «et il semble que l'unilinguisme d'une majorité de ceux qui sont partis ait précipité leur départ».

«Ces jeunes seraient coincés entre leur manque de compétence en français et les attentes linguistiques du marché du travail» estime M. Laporte.

Or, selon lui, c'est «curieusement une bonne illustration d'un manque d'articulation entre les divers secteurs institutionnels».

«Le ministre de l'Enseignement supérieur responsable de l'enseignement dans les cégeps n'a rien fait récemment pour corriger cette situation», déplorait M. Laporte, qui ajoutait que «d'aucuns affirment même que certaines décisions du ministre vont exactement dans le sens contraire».

L'initiative de Montréal-Ouest contre les lois 101 et 178 recueille des appuis

PIERRE BELLEMARE

■ Une quinzaine de municipalités anglophones, la plupart minuscules et situées dans l'Estrie, appuient Montréal-Ouest dans sa volonté de soustraire sa population — 5340 habitants à 80 p. cent anglophones — à l'application stricte des lois 101 et 178.

Un peu avant les Fêtes, le conseil de Montréal-Ouest a adopté, à l'initiative d'Andrew Caddell, commissaire à la sécurité publique, une résolution visant à permettre l'affichage en anglais dans les domaines public et privé.

Tout en se proposant de faire parvenir cette résolution au premier ministre Bourassa et au leader péquiste Jacques Parizeau, l'administration du maire John Simms a entrepris de susciter un mouvement d'appui dans les municipalités à prédominance anglophone, de façon à exercer de la pression sur les élus à l'Assemblée nationale.

C'est ainsi que de petites agglomérations comme Bury, Hemmingford, Stanbridge, Mille Isles, Potton, Ogden, Thorne, Shawville, Brome, Kazabazua, St-Georges de Clarenceville, Restigouche, Low, Brome et St-Jude ont exprimé leur soutien à la démarche de Montréal-Ouest.

Ces citoyens, et particulièrement les commerçants, sont fatigués d'être harcelés, affirme-t-on, par l'Office de la langue française, alléguant que la minorité anglophone «a le droit de s'épanouir dans la société moderne, dynamique et pluraliste que constitue le Québec».

Michelle Rivard, porte-parole de l'Office, a indiqué hier que ce «message» ne s'est toujours pas rendu, de façon formelle, sur le bureau du président de cet organisme.

Cependant, Montréal-Ouest a été la première municipalité québécoise à dénoncer Sault-Sainte-Marie (Ontario), lorsque celle-ci a proclamé, l'an dernier, son statut de ville unilingue anglophone. À Montréal-Ouest, on préconise «le respect mutuel des deux groupes linguistiques officiels».

À Chicoutimi, le revenu personnel disponible après impôt n'est pas bien élevé

Presse Canadienne

OTTAWA

■ C'est à Chicoutimi que le revenu personnel disponible après impôt a été le moins élevé, en 1988, parmi 25 villes choisies par Statistique Canada.

Avec un revenu moyen de 12650$, Chicoutimi se trouve derrière Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), dont le revenu moyen s'élève à 13185$, et Saint-Jean (Terre-Neuve), où il atteint 13522$.

En tête du classement, on retrouve Toronto (18449$), Calgary (17683$) et Kitchener (17162$).

«Une comparaison du revenu avant impôt, signale Statistique Canada, montre que 18 des 25 régions urbaines étaient au-dessus de la moyenne canadienne par personne de 17182$ et 16 étaient également au-dessus du revenu personnel moyen de 19484$.

«Les taxes directes, par personne, se sont élevées à 4326$ en 1988, soit un taux de taxation de 22,2 pour cent à l'échelle nationale.»

RÉSULTATS
loto-québec

loto-québec
Tirage du 91-03-06

649
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

16 17 23 28 43 49

No complémentaire: 29

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	10 000 000,00$
5/6+	11	122 037,60$
5/6	447	2 296,50$
4/6	28 584	69,00$
3/6	550 977	10,00$

VENTES TOTALES: 29 791 822,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 12 500 000,00$

PROCHAIN TIRAGE: 91-03-09

Tirage du 91-03-06

Extra
Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
412970	100 000 $
12970	1 000 $
2970	250 $
970	50 $
70	10 $
0	2 $

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

Distinguez-vous des autres. Et de plus économisez.
Offrez-vous un vêtement hors série confectionné par notre

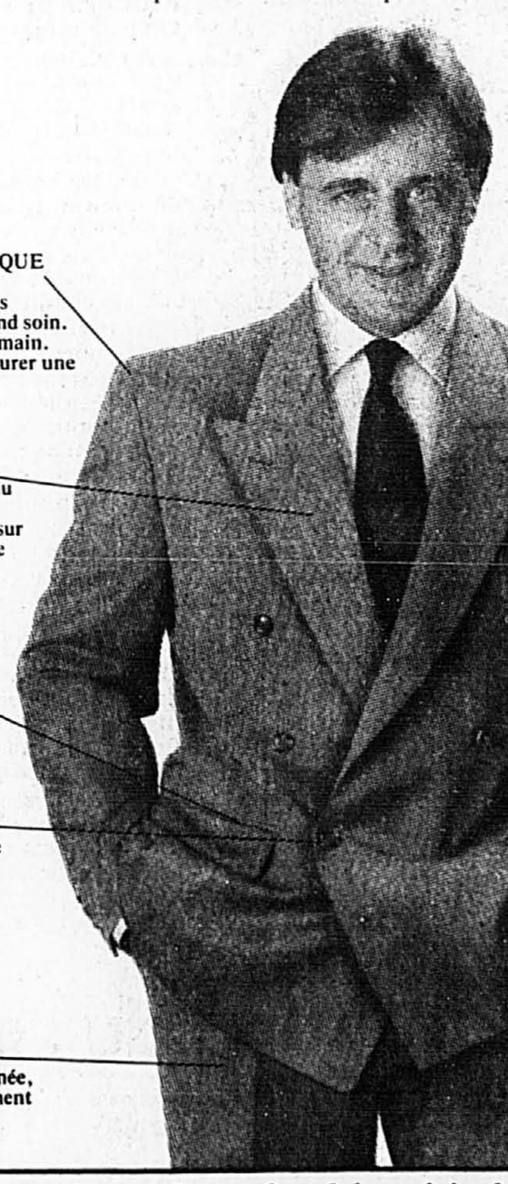
SERVICE SUR MESURE

pour seulement 549$ à 1600$

comparativement à 700-1900

DANS CETTE PÉRIODE COMPÉTITIVE OÙ NOUS VIVONS, RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ AU HASARD

Vous pouvez avoir un complet raffiné avec une touche de Savile Row et l'éclat d'Hollywood. Vous pouvez avoir un élégant complet pour vos affaires qui est également à la page et au goût du jour. Mais le plus important, c'est que vous pouvez avoir un complet confectionné expressément pour vous, en fonction de vos mensurations.



LE COMPLET CLASSIQUE DES ANNÉES 90
Emmanchures et épaules coupées avec le plus grand soin. Col et revers taillés à la main. Devants pincés pour assurer une meilleure tenue.

REVERS SOUPLES
Leur largeur est en fonction du style du complet. Ils doivent être bien coupés et renforcés sur les côtés afin d'éviter qu'ils ne s'affaissent.

CHOIX DES POCHES
Elles peuvent être passepoilées ou à rabat.

CHOIX DES BOUTONS
Complets double boutonnage contemporains à 4 boutons et plus classiques à 6 boutons. À 1, 2 ou 3 boutons pour le simple boutonnage.

PANTALON À PLI PROFOND
Belle coupe proportionnée, qui prolonge le mouvement souple de la veste.



REVERS POINTUS OU CRANTÉS
Pour les complets à simple et double boutonnage, la tendance est aux revers pointus ou crantés.



PANTALON DOUBLÉ À CEINTURE RENFORCÉE
Ceinture montée pour un meilleur maintien. Pantalon doublé devant jusqu'aux genoux. Poche secrète pour l'argent.



BOUTONS RAPPROCHÉS
Manche à fente et boutons de poignets qui se touchent à peine. La manche est taillée de telle sorte que votre manchette de chemise dépasse de ¼".



LA BONNE CASSURE
La largeur du pantalon correspond à peu près du trois cinquièmes aux deux-tiers de la longueur de la chaussure. Les revers (optionnels) font 1¼" et se cassent légèrement sur la chaussure.

Si vous voulez une tenue plus recherchée, originale ou si vous avez de la difficulté à vous habiller en prêt-à-porter, notre confection sur mesure est la solution rêvée.



Dans la période très compétitive où nous vivons, nous nous rendons compte à quel point il est important pour les hommes d'affaires, les professionnels et les cadres d'avoir une tenue irréprochable. Et chez A. Gold & Sons, nous prenons les complets au sérieux en mettant l'accent sur la prestance et l'élégance.

Nous savons comment rendre plus fine la silhouette d'un homme rondelet, comment donner une allure parfaite à un homme dont la taille n'est pas standard, et même donner de la carrure à un homme particulièrement mince, de plus nous pouvons mettre en valeur votre apparence.

Chaque magasin A. Gold & Sons propose un choix de plus de 1000 tissus. On y trouve les plus beaux tissus entièrement laine ou des mélanges qui proviennent des meilleures usines.

Nous possédons les tissus les plus raffinés d'Italie, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, de France, d'Espagne, d'Allemagne, du Chili, du Canada, du Japon et du Portugal.

Quand vous vous faites faire un complet sur mesure, vous vous distinguez des autres. Vous choisissez également avec le plus grand soin le tissu, le style de coupe ainsi que les détails, les revers et les boutons que vous préférez. Vous voulez un complet qui soit le reflet de votre personnalité aussi personnel que votre signature.

Chez A. Gold & Sons, la coupe sur mesure est une tradition de plus de 90 ans. Si vous n'en avez pas encore fait l'expérience, nous vous invitons à venir nous rencontrer sans tarder. Ceux d'entre vous qui connaissez notre savoir-faire, vous savez que: Le sur mesure. Quelle différence. Quel plaisir.

Et... «Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection»®

• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
• FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LE CARREFOUR LAVAL • LES GALERIES D'ANJOU

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, carte A. Gold & Sons

Geneviève Lefèvre mise sur l'intelligence humaine et le génie... mécanique

CONRAD BERNIER

Cette Montréalaise de 22 ans, qui en est à sa troisième année d'études en génie mécanique à l'École polytechnique, a toujours été une première de classe. Jusqu'ici, seize ans d'études sans heurt, sans échec. Et parallèlement aux études, une pratique du sport passionnée, polyvalente, performante: gymnastique, badminton, tennis, natation, ski.

À la vérité, en tout et pour tout, une partie de plaisir marquée au coin d'une exceptionnelle facilité.

Pourtant, une telle facilité aurait pu, ainsi qu'il arrive souvent, piéger Geneviève Lefèvre. Cela ne s'est pas produit. Et cela ne s'étant pas produit, elle juge inopportun de disserter là-dessus. On peut toutefois penser qu'elle doit à son bel équilibre naturel d'avoir effectivement échappé au piège de la facilité.

De la garderie et de la maternelle, elle n'a que de bons souvenirs. Globalement, une enfance heureuse, dans un milieu aisé et une maison confortable. Au moment du divorce de ses parents — l'un et l'autre travaillaient — elle a sept ans. Ce divorce la laisse inébranlée, inébranlable.

Ses relations avec ses parents sont toujours bonnes. Elle cohabite avec sa mère. Celle-ci lui a donné une première auto.

Geneviève Lefèvre dessine depuis l'âge de 5 ans. Le Polyscope, journal de Poly, publie ses bandes dessinées. En fait, elle pourrait envisager une carrière comme dessinatrice, auteur de bandes dessinées, caricaturiste. Mais elle sera ingénieur en mécanique. Un choix irréversible.

Elle dit péremptoirement: «Le génie mécanique, c'est la seule chose qui m'intéresse comme métier». Elle ajoute aussitôt: «Les femmes ingénieurs ne sont pas nombreuses au Québec. Seulement trois p. cent. Cela doit changer. Mais le sexisme est encore omniprésent et impitoyable dans beaucoup de coins et recoins du marché du travail. Quand je pense à cela, je me dis que j'aimerais mieux être un homme qu'une femme. Je me sens pourtant bien dans ma peau, dans ma peau de femme...»

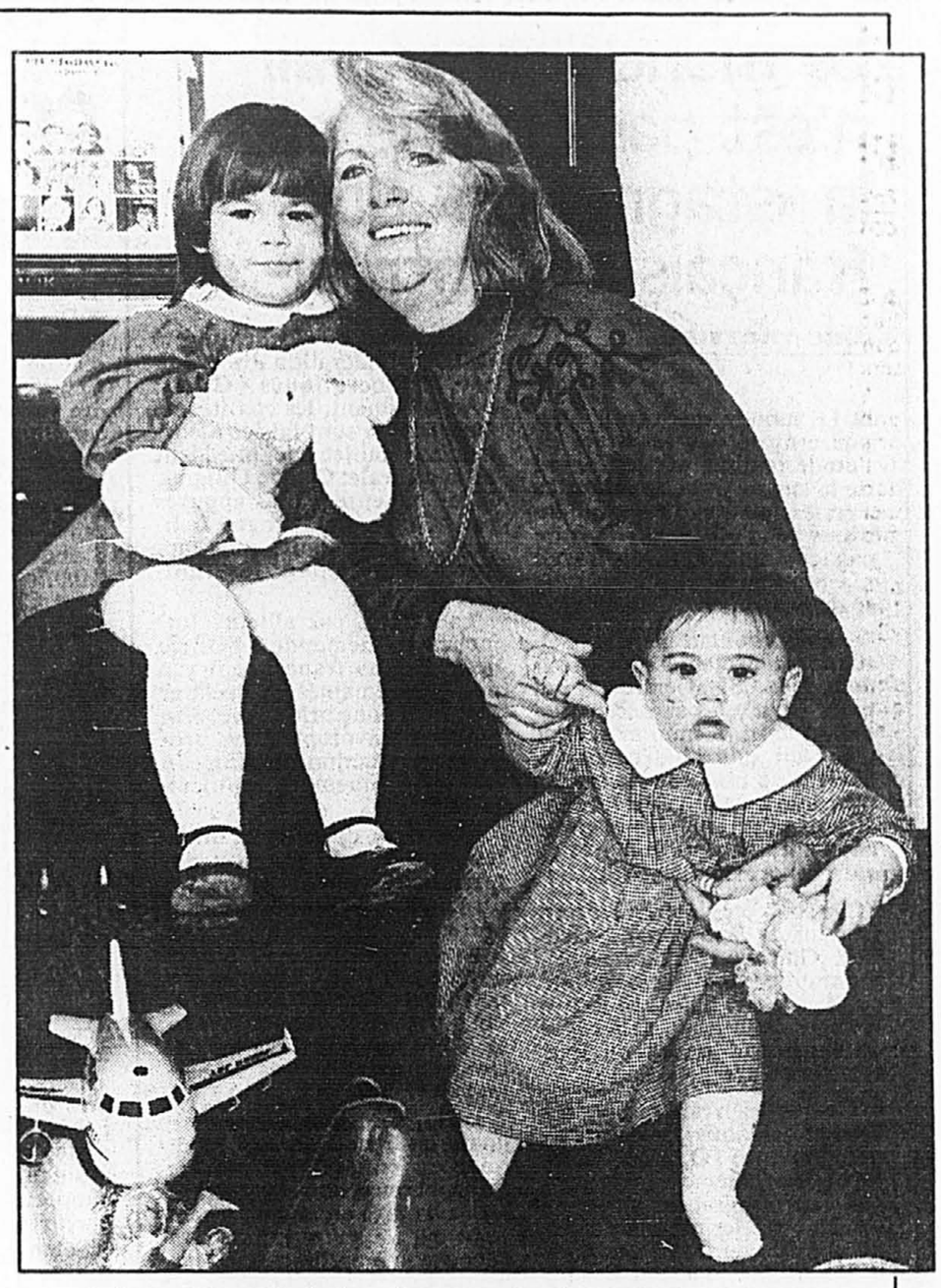
Elle veut réussir. Elle l'a d'ailleurs toujours voulu. Envers et contre tous, elle sera donc ingénieur en génie mécanique.

À 17 ans, elle a été amoureuse. Ça a duré deux ans. Elle veut l'être encore. Aussi souhaite-t-elle partager sa vie, un jour, avec un compagnon. Pas forcément dans les structures traditionnelles du mariage. Puis, parce qu'elle aime les enfants, elle en veut deux. Ensemble, ils habiteront une grande maison un peu luxueuse. Elle voyagera aussi. Un premier voyage d'un mois en France l'a déjà comblée.

Geneviève Lefèvre entre hardiment dans le 21e siècle. Elle mise sur les ressources de l'intelligence humaine — et du génie mécanique, évidemment — et sur le retour de certaines valeurs qu'elles refusent pourtant, à ce moment-ci, d'identifier.



Geneviève Lefèvre PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*



Solange Léonard et deux de ses sept petits-enfants: Gabrielle et Laurence. PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Solange Léonard: travailler à la cause des jeunes mères

CAROLE THIBAUDEAU

Pour Madame Solange Léonard, la famille est le coeur de la vie et le travail sert à élever sa famille.

À l'âge de 57 ans, cette Lavalloise ne regrette pas du tout d'avoir fait trois enfants et d'être retournée ensuite aux études, puis d'avoir abandonné ces études pour suivre son mari ingénieur en Afrique.

«Si c'était à refaire aujourd'hui, je le referais dans le même ordre: mes enfants d'abord, ma carrière ensuite, dit-elle. Une de mes brues, Carole, a 28 ans et deux enfants. Vers l'âge de 32 ou 35 ans, elle pourra retourner aux études ou au travail, si elle le veut.»

Ce scénario paraît préférable, pour Mme Léonard, au scénario inverse: étudier d'abord et faire ses enfants ensuite, comme l'a fait sa fille Christine. «Ma fille a étudié jusqu'à l'âge de 28 ans pour décrocher sa maîtrise en relations industrielles. Aujourd'hui, à 32 ans, elle a deux enfants. Si elle en veut un troisième, elle devra attendre jusqu'à l'âge de 38 ou 40 ans pour tirer avantage de cette maîtrise.»

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Christine a suggéré à son patron de scinder son poste en deux et de le partager avec une collègue. Son employeur n'a jamais voulu: le partage du poste lui coûtait 30 p. cent de plus qu'un poste occupé par une personne, a-t-il dit.

«Quand donc le gouvernement va-t-il se décider à subventionner l'employeur pour tenir des mesures comme celles-là?», demande Mme Léonard.»

Pour cette femme qui a mené plusieurs combats, celui de la langue, entre autres, à la Société Saint-Jean Baptiste et au Parti québécois, et qui siège encore sur le conseil d'administration d'un CLSC, la prochaine bataille, on le devine, sera menée en faveur des jeunes mamans. Dès septembre prochain, elle appelle le Conseil du statut de la femme et elle retrousse ses manches!

Mme Léonard estime que les jeunes parents actuels, et particulièrement les jeunes femmes, ont à faire des choix très difficiles. «Si tu veux travailler et faire des enfants, tu ne sors plus, même si ton mari partage les tâches domestiques. Les fins de semaine, tu fais de la bouffe en avance et tu récupères, autant que possible. Et il te faut une bonne ou du moins une gardienne durant la semaine.»

«Il y a eu un temps, il y a quelques années, ou mes enfants étaient confrontés à des valeurs très carriéristes en vigueur chez des gens de leur âge, ajoute-t-elle. C'était la lutte pour avoir le plus beau curriculum vitae. Cela n'a pas de sens, car la vie, c'est la famille! Mais ce n'est pas toujours facile d'aller à contre-courant de ces valeurs-là.»

La prochaine décennie s'annonce cependant très bien pour madame Léonard. Elle est déjà très proche de ses petits-enfants, et trouve son rôle de grand-mère épatant. Ce dont elle rêve, et qui sera possible bientôt, c'est de partir en camping ou en ski avec eux, «tous ensembles», dit-elle, la voix vibrante de plaisir anticipé.

«Dans un an, mon mari cessera de travailler. Il pourra venir avec nous, explique-t-elle.»

Une fois par semaine, notre dynamique grand-mère fait un très bon souper, avec du vin, et invite l'un ou l'autre de ses enfants, quand ce n'est pas toute la famille. «Ils n'ont pas les moyens d'aller souvent au restaurant, alors ils apprécient, dit-elle. Et ces soirs-là, le bonheur s'empare de moi. On est heureux, au cours de ces soupers. Et les enfants le sentent. Cela leur apporte une sécurité, une assurance.»

Pour Josée Chouinard, l'environnement, c'est important

PHILIPPE CANTIN

Josée Chouinard est convaincue: sa carrière de patineuse artistique sera terminée en l'an 2000. La Lavalloise, championne canadienne de la discipline, sera alors âgée de 30 ans.

«Je donnerai des cours de patin», lance-t-elle, déjà emballée par cette perspective.

Depuis dimanche, Josée Chouinard est à Munich, où s'ébranleront mardi prochain les Championnats mondiaux de patinage artistique. Il s'agit de sa première participation à ce prestigieux rendez-vous. Avec un peu de chance, elle pourrait rentrer chez elle une médaille au cou.

Au cours des trois dernières années, cette jeune femme au sourire contagieux a fait des progrès immenses. La plus haute marche du podium aux Jeux olympiques d'Albertville, en février 1992, représente son objectif majeur.

«L'an 2000 a toujours semblé si lointain, dit-elle. C'est bizarre de songer qu'on y sera dans à peine neuf ans. D'ici là, notre monde ne changera pas beaucoup.»

Une préoccupation occupe l'esprit de Josée: l'environnement.

«J'espère qu'on ne sera jamais obligés de porter des masques pour respirer de l'air pur. Les efforts pour protéger l'équilibre écologique de notre planète ne sont pas suffisants. On peut toujours faire davantage.»

Au plan personnel, Josée Chouinard compte mener une existence active au tournant du siècle. Elle ne se contentera pas d'enseigner le patin.

«J'aime bouger, j'aime qu'il y ait du mouvement dans ma vie. J'envisage aussi une carrière comme dessinatrice de mode ou décoratrice d'intérieur. Ce sont des domaines créatifs et stimulants.»

En patinage artistique, les vêtements portés par les athlètes font partie de leur performance. Sans ses costumes olé-olé, Katarina Witt, la championne olympique des Jeux de Calgary, n'aurait pas frappé autant l'imagination populaire.

Josée Chouinard investit beaucoup de temps, et d'argent, dans le dessin et la confection de ses tenues.

L'an 2000 recèle plein de possibilités pour les femmes, aux yeux de Josée. «De plus en plus d'entre nous se distingueront dans des activités où les hommes occupent encore une place prépondérante, estime-t-elle. En politique, par exemple, je suis sûre qu'il y aura éventuellement autant de femmes que d'hommes.»

D'ici là, Josée tentera d'inscrire son nom dans un club sélect: celui des Québécois qui ont mérité une médaille d'or aux Jeux olympiques.



Josée Chouinard PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Azeb n'a pas l'intention de se reposer sur ses lauriers

RICHARD HÉTU

Ces jours-ci, Azeb Wolde-Giorghis ne sait plus très bien si elle doit se réjouir ou s'attrister en pensant à l'an 2000.

Parfois, cette jeune femme de 22 ans, qui vit à Montréal depuis l'âge de 12 ans après avoir vu le jour en Éthiopie et séjourné pendant trois ans en France, se réjouit à l'idée de pouvoir jouer un rôle dans le Québec multiculturel de demain.

«Ce qui est intéressant, dit-elle, c'est que le Québec est une société qui est en train de se redéfinir. On peut tous avoir un espoir de réussite. Ce n'est pas comme aux États-Unis, où les Noirs, par exemple, supportent encore sur leurs épaules le poids d'une histoire injuste.»

Mais l'enthousiasme de cette bachelière en science politique, qui travaille présentement pour Statistiques Canada, est souvent tempéré par les crises qui secouent les pays moins fortunés du monde.

«Pour l'an 2000, je veux bien être optimiste, dit Azeb. Mais quand il y a des événements comme la guerre du Golfe, je ne peux pas rester insensible. Je ne peux pas dire que ça ira mieux demain lorsque je pense aux milliers de personnes qui sont mortes.»

L'ambivalence de ses sentiments face à l'an 2000 n'empêche cependant pas Azeb de savoir ce qu'elle fera dans dix ans. Elle se battra. Les luttes des femmes pour l'équité salariale et contre le harcèlement sexuel au travail lui tiennent particulièrement à coeur.

Collaborant depuis deux ans au Collectif des femmes immigrantes, elle est aussi sensibilisée aux difficultés que rencontrent les femmes nouvellement arrivées au Québec. Et il y a toujours l'Éthiopie, ce pays pauvre et déchiré par la guerre, où elle songe parfois à retourner afin de pouvoir prodiguer des soins médicaux à ses compatriotes dans leur langue, l'amharique, qu'elle maîtrise et parle encore à la maison.

«Je ne veux pas porter toutes les injustices de la terre», dit Azeb, qui dit avoir beaucoup de respect et d'admiration pour Juanita Westmoreland-Traoré, l'ex-présidente du Conseil des communautés culturelles du Québec, Winnie Mandela, la championne de la lutte anti-apartheid en Afrique du Sud, et Sinead O'Connor, la chanteuse irlandaise.

«Mais, ajoute-t-elle, je voudrais faire ma part là où je me trouverai, que ce soit en Éthiopie, en Europe ou au Canada. Je suis consciente et je veux faire quelque chose. Je me dis souvent: si j'ai eu la chance de vivre ici, de pouvoir étudier à l'université, ce n'est pas pour me reposer sur mes lauriers.»



Azeb Wolde-Gioghis PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Le fils de «Mad Dog» Vachon condamné à 7½ ans de prison pour agression sexuelle

Presse Canadienne

COWANSVILLE

■ Denis Vachon, le fils de l'ex-lutteur «Mad Dog», a été condamné à sept ans et demi de pénitencier, hier, à Cowansville.

Agé de 32 ans et en détention préventive depuis neuf mois à la prison de Cowansville, l'accusé avait été trouvé coupable, en juin dernier, d'avoir agressé sexuellement une jeune femme sous la menace d'un revolver.

Le délit, que Vachon a toujours nié, a été commis à l'automne 1989 dans la région de Mansonville, en Estrie.

La preuve a révélé que l'accusé s'en était pris à un jeune couple qui sortait d'un bar et s'apprêtait à monter dans une voiture. Profitant d'un moment d'inattention de l'assaillant, le jeune homme avait réussi à s'enfuir mais la jeune fille n'avait pu en faire autant.

Vachon avait ensuite obligé la jeune femme à le conduire dans un endroit isolé où l'agression a eu lieu.

Pour une raison obscure, l'accusé et sa victime étaient revenus dans le village de Mansonville une heure plus tard. Alertés plus tôt par le compagnon de la jeune femme, les policiers avaient procédé à l'arrestation de Vachon.

En rendant la sentence, le juge Pierre Bachand a relevé que «l'accusé avait commis des actes criminels très graves, répugnants, brutaux, dramatiques, qui auront des effets durables sur les victimes».

Entendu en défense, un expert a conclu que Vachon souffre d'un trouble de la personnalité. Le rapport présentenciel fait ressortir une criminalité soutenue et ascendante depuis 1977.

Le magistrat a souligné toutefois que l'agression ne semblait pas prémédité et que c'était la première fois que l'accusé, qu'il a décrit comme un toxicomane invétéré, s'en prenait à des personnes.

Le juge a aussi noté que l'accusé n'avait manifesté aucun remords et avait même proféré des menaces en promettant de se faire justice lui-même.

La Cour d'appel déboute un joueur compulsif reconnu coupable de fraude aux dépens de fournisseurs

YVES BOISVERT

■ Un joueur reconnu coupable de fraude vient de perdre son pari en Cour d'appel... à deux (juges) contre un.

Zoran Zlatic est un joueur maladif. Ce commerçant de t-shirts, pour satisfaire ses besoins, a réussi à vendre pour 525000 $ de vêtements à l'automne 1983 et l'hiver 1984. Le hic, c'est qu'il ne remboursait pas ses fournisseurs...

Ceux-ci (Le Château, Tricot Mondial, Élizabeth Lingerie et Rose Day Goods) ont déposé des plaintes pour fraude, et Zlatic a été délcaré coupable en mars 1987.

Le joueur a porté sa cause en appel, en prétendant qu'il a toujours eu l'*intention* de rembourser ses créanciers. S'il jouait, c'était seulement pour «se refaire»...

Zlatic, comme tous les gros joueurs, était certain d'avoir trouvé un «système» infaillible qui lui permettrait de faire fortune. Devant le juge Gilbert Morrier, de la Cour du Québec, Zlatic avait expliqué que ce «système» coûte très cher: si l'on perd une mise, on double au coup suivant, et ainsi de suite jusqu'à la victoire finale... Comme Zlatic commençait dans les milliers de dollars, on imagine facilement que cela lui coûtait cher.

Zlatic a essayé son système partout: Atlantic City, en Suisse, en Angleterre, en France... Malheureusement, il n'a pas eu assez d'argent pour se rendre jusqu'à la victoire finale; il a fait faillite en février 1984.

Son avocat, Me Jeffrey Boro, a admis l'immense dette de son client. Mais, a-t-il dit, il n'a jamais eu d'intention criminelle: il a été négligent, tout au plus. Or, pour être déclaré coupable de fraude (comme de tout crime), il faut avoir une intention coupable, malhonnête.

Le juge William Tyndale, de la Cour d'appel, lui a donné raison: «Il n'y a aucune preuve (...) à l'effet que l'accusé avait l'intention de tromper ses créanciers au moment où il a acheté sa marchandise».

Mais ses deux collègues, les juges Michel Proulx et Paul Gendreau, ont misé sur une autre analyse: Zlatic a pris l'argent de ses créanciers pour jouer, point.

Les policiers sont de plus en plus nombreux au pays

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Les rangs des défenseurs de la loi et l'ordre ont continué de grossir l'an dernier au pays, alors que le nombre des agents de police grimpait de 3,4 pour cent, portant les effectifs des corps policiers à 56034 personnes, a révélé hier Statistique Canada.

En hausse pour une sixième année consécutive, la proportion d'agents par rapport à la population totale a atteint 211 agents pour 100000 Canadiens.

C'est au Québec que cette proportion est la plus élevée, puisqu'on y a recensé 217 policiers pour 100000 personnes. Le ratio le plus maigre appartient à l'Ile-du-Prince-Édouard, où la présence policière se chiffrait à 145 pour 100000 citoyens.

Le rapport est cependant nettement plus élevé dans les Territoires, où, pour chaque tranche de 100000 personnes, on relevait 385 et 400 agents de la paix au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest respectivement.

Place des femmes

A l'intérieur des forces de police, les femmes sont restées majoritairement confinées aux tâches de soutien, l'application proprement dite de la loi demeurant largement une chasse-gardée masculine. Elles représentaient 21 pour cent des effectifs policiers totaux en 1990. Cependant, 6,4 pour cent de tous les officiers étaient des femmes, constate l'agence fédérale, qui signale que le déséquilibre est en voie de s'atténuer.

Depuis 1972, année au cours de laquelle les femmes formaient 0,4 pour cent des corps de police, le nombre d'agents féminins n'a cessé de croître pour atteindre un record de 3600 policières en 1990. Seulement entre 1989 et 1990, la progression a été de 13,6 pour cent. Dans le même laps de temps, le nombre des nouvelles recrues masculines augmentait de 2,7 pour cent.

L'expansion des effectifs des services de police était on ne peut plus marquée dans la branche des escouades anti-drogues, qui, à elles seules, ont occupé plus de 2000 officiers (3,6 pour cent du total) en 1990, soit une hausse de 4,2 pour cent par rapport à 1989.

Du 1er au 30 mars.

Cuir N° 1 vous offre une place de plus.



Quand Cuir N°1 vous offre une place de plus, c'est une occasion de plus pour des affaires exceptionnelles. 3 ou 5 places, quel que soit le canapé que vous aimez, chez Cuir N°1 Montréal, vous ne paierez que 2 ou 4 places. Mais attention, cette offre n'est valable que du 1er au 31 mars 1991 sur le plus grand choix de salons cuir, réalisés dans les meilleurs cuirs européens.

Alors n'hésitez pas à vous offrir le salon cuir de vos rêves chez Cuir N°1, le plus grand spécialiste du salon cuir.

Montréal.
1425, boul. René-Lévesque Ouest.
H3G 1T7. Tél. (514) 871-9144.



CUIR N°1

Seul à Montréal:
plus de 100 modèles cuir en exposition.

PARIS - MARSEILLE - NICE - BORDEAUX - LYON - STRASBOURG - BRUXELLES - LAUSANNE

L'identité des mineurs devra être scrupuleusement protégée, dit la Commission de protection des droits de la jeunesse

ANDRÉ CÉDILOT

■ Après s'être montrée tolérante pendant 12 ans, la Commission de protection des droits de la jeunesse est décidée à protéger l'identification des mineurs placés sous la Loi de protection de la jeunesse et de la Loi des jeunes contrevenants.

Dans un long communiqué émis hier, le président de la Commission, Vaughan Dowie, a livré une sévère mise en garde à tous les médias du Québec, les plus susceptibles de passer outre aux dispositions de la législation concernant l'identification des enfants et des adolescents.

En substance, la loi interdit de publier toute information (nom des parents, adresse du domicile, etc) qui permette d'identifier les personnes de moins de 18 ans dont le cas est étudié par les services de protection de la jeunesse. Cette règle s'applique à quelle que étape que ce soit de la procédure.

Selon une porte-parole de la Commission, Diane Guilbault, une soixantaine de plaintes ont été portées à l'attention de cet organisme depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection de la jeunesse, le 15 janvier 1979, et de la Loi sur les jeunes contrevenants, le 2 avril 1984. Tous les griefs avaient trait à des comptes rendus de médias écrits ou parlés.

Jusqu'à maintenant, la Commission se contentait d'adresser une lettre aux médias fautifs. Il est arrivé aussi qu'elle signale certaines infractions au Conseil de presse du Québec, qui agit comme le tribunal moral des journalistes.

Dorénavant, la Commission entend être plus sévère en soumettant tous les dossiers litigieux à ses avocats, lesquels, le cas échéant, ont le feu vert pour intenter des poursuites pénales contre les contrevenants.

«Après 12 ans, les médias n'ont plus aucune raison de déroger à la loi, sinon que de vouloir faire du sensationnalisme...», a expliqué Diane Guilbault. Cette nouvelle procédure mettra en outre fin au long et coûteux processus que la Commission avait mis sur pied pour étudier les plaintes de cette nature.

L'affaire des trois Mohawks: découverte de l'arme du crime?

MARCEL LAROCHE

■ Des expertises seront effectuées au cours des prochains jours, au laboratoire de police scientifique de Montréal, sur une barre métallique retrouvée avant-hier, ensevelie dans la neige, à l'arrière d'un immeuble à appartements de Châteauguay.

Les enquêteurs de la SQ ont toutes les raisons de croire que cette barre de métal d'environ 3 centimètres de diamètre sur 75 centimètres de longueur, découverte en même temps qu'un fusil de calibre 12, aurait servi lundi soir dernier à matraquer deux individus, à l'intérieur de l'appartement 6, au 185, boulevard Rousseau, à Châteauguay.

L'une des victimes, David Campbell, un Torontois de 37 ans, a d'ailleurs succombé à ses blessures tandis que son compagnon, Ernest Vanier, 42 ans, repose toujours à l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal après avoir été frappé à la tête à plusieurs reprises.

Trois Mohawks de la réserve de Kahnawake, Stephen Montour, 21 ans, Chys Diabo, 19 ans, et Chayne Mc Comber, 23 ans, appréhendés par la police dans les minutes qui ont suivi cette agression, ont comparu depuis sous des accusations de meurtre et de vol qualifié, au palais de justice de Valleyfield.

Soligaz remet finalement trois autres études au BAPE

■ La Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement chargée d'étudier le projet Soligaz, à Varennes, a finalement obtenu du promoteur, après de longues et difficiles démarches, trois études que ce dernier aurait dû présenter et expliquer aux commissaires au cours des audiences de l'automne dernier.

Conformément à sa politique de divulgation des documents des promoteurs, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a rendu publics, hier, ces trois documents.

Un première étude indique que la préparation technique d'un oléoduc entre Contrecoeur et Varennes était presque complétée. Une deuxième étude, réalisée en 1986, par la firme SNC, porte sur six sites qui auraient pu être choisis pour le projet Soligaz.

La troisième étude a été préparée en 1985 par la firme André Marsan, une filiale du groupe Lavalin, pour le compte de Soquip, un partenaire du projet Soligaz. Cette étude ayant été faite pour le projet de Bécancour, le projet de Soligaz, de Varennes, n'est en pas l'objet spécifique.

Toutefois, l'analyse qu'elle fait de certains risques et des dégâts potentiels élevés en cas d'accidents sont raisonnablement transposables dans le dossier du projet Soligaz, de Varennes. C'est maintenant clair:au moment des audiences du BAPE, Soligaz possédait une analyse des risques qui représentait un volet majeur du dossier.

L'étude Marsan évoque plusieurs scénarios de déflagrations possibles, par exemple, par suite de fuites, de collisions, d'accidenrs maritimes. À cause des dispositifs de sécurité, les risques sont généralement très faibles. Il reste, cependant, que les dégâts potentiels sont élevés.

Ces études font désormais partie du dossier du projet Soligaz, de Varennes. N'importe quel citoyen peut les consulter à Varennes (bibliohtèque municipale et hôtel de ville) ainsi qu'aux bureaux du BAPE à Montréal et à Québec.

Hydro-Québec prête à investir 19 millions pour protéger la faune de la rivière Moisie

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ Hydro-Québec déposera à la fin avril, auprès du ministère québécois de l'Environnement, les études menées relativement à l'aménagement hydroélectrique de la rivière Sainte-Marguerite.

Il importe de rappeler que l'aménagement hydroélectrique de la rivière Sainte-Marguerite, située entre Port-Cartier et Sept-Îles, comporte le détournement de deux affluents de la rivière Moisie, coupure qui entrainera une diminution du débit de la Moisie variant de 42 à 13,5 p.ur cent, selon l'endroit.

Cette diminution du débit constituait une menace pour la pêche sportive et pour les habitats d'élevage des jeunes saumons et les frayères.

Pour corriger ces impacts, Hydro-Québec a rendu public hier en conférence de presse sa proposition visant à construire, au coût de 19 millions $, un ouvrage permettant la restitution d'eau dans la Moisie afin d'y maintenir, au besoin, le niveau à une hauteur favorable à la pêche sportive et aux habitats d'élevage et de fraie des saumons.

On estime que le nombre de saumons qui remontent la rivière chaque année varie entre 12000 et 32000. Cette rivière est réputée pour la taille de ses saumons.

Moins de mégawatts

Le responsable de l'administration de l'ensemble du projet, Gaston Bolduc, évalue que la mesure d'atténuation proposée fera diminuer de 64 mégawatts la production d'électricité à cet endroit.

Globalement, le projet d'aménagement de la Sainte-Marquerite consiste à construire une centrale souterraine de 846 mégawatts à 90 kilomètres de l'embouchure de cette rivière et à détourner les rivières aux Pékans et Carheil.

Le rapport d'études de l'avant-projet, dont l'étude d'impacts, sera transmis au ministère de l'Environnement à la fin du mois d'avril, assorti d'une demande de certificat d'autorisation.

Si tout va bien, Hydro-Québec prévoit que le début de la construction de la route d'accès pourrait commencer en juillet prochain.

La réaction des différents groupes environnementaux, des pêcheurs sportifs et de la communauté montagnaise touchés par ce projet indiquera au ministre s'il doit y avoir audiences publiques.

La réalisation du projet s'étendra sur neuf ans et la mise en service est prévue pour l'an 2001, indiquent les prévisions d'Hydro-Québec.

Pour les Montaganais, les travaux d'aménagement hydroélectrique inonderont des zones archéologiques, entraineront la perte d'une petite partie d'un chemin utilisé pour le portage et l'accroissement de l'accessibilité du territoire, reconnait la conseillère en environnement Geneviève Corfa, d'Hydro-Québec.

Selon Mme Corfa, l'intégrité du territoire est importante pour les Montagnais, tout au moins symboliquement du fait que très peu de familles montagnaises vont dans les bois, a-t-elle dit.

Mercure

Comme pour les travaux à la Baie James, la présence du mercure sera stimulée par l'aménagement de la rivière Sainte-Marguerite, prévoit Hydro-Québec.

C'est dans le réservoir de Carheil, le plus au nord, que la présence de mercure augmentera le plus pour atteindre des niveaux supérieurs à ceux observés à la Baie James.

Les études prévoient qu'il faudra attendre 25 ans avant que la consommation du grand corrégon et du grand brochet revienne à ce qui est recommandé à l'heure actuelle, soit respectivement six repas et deux repas par semaine.

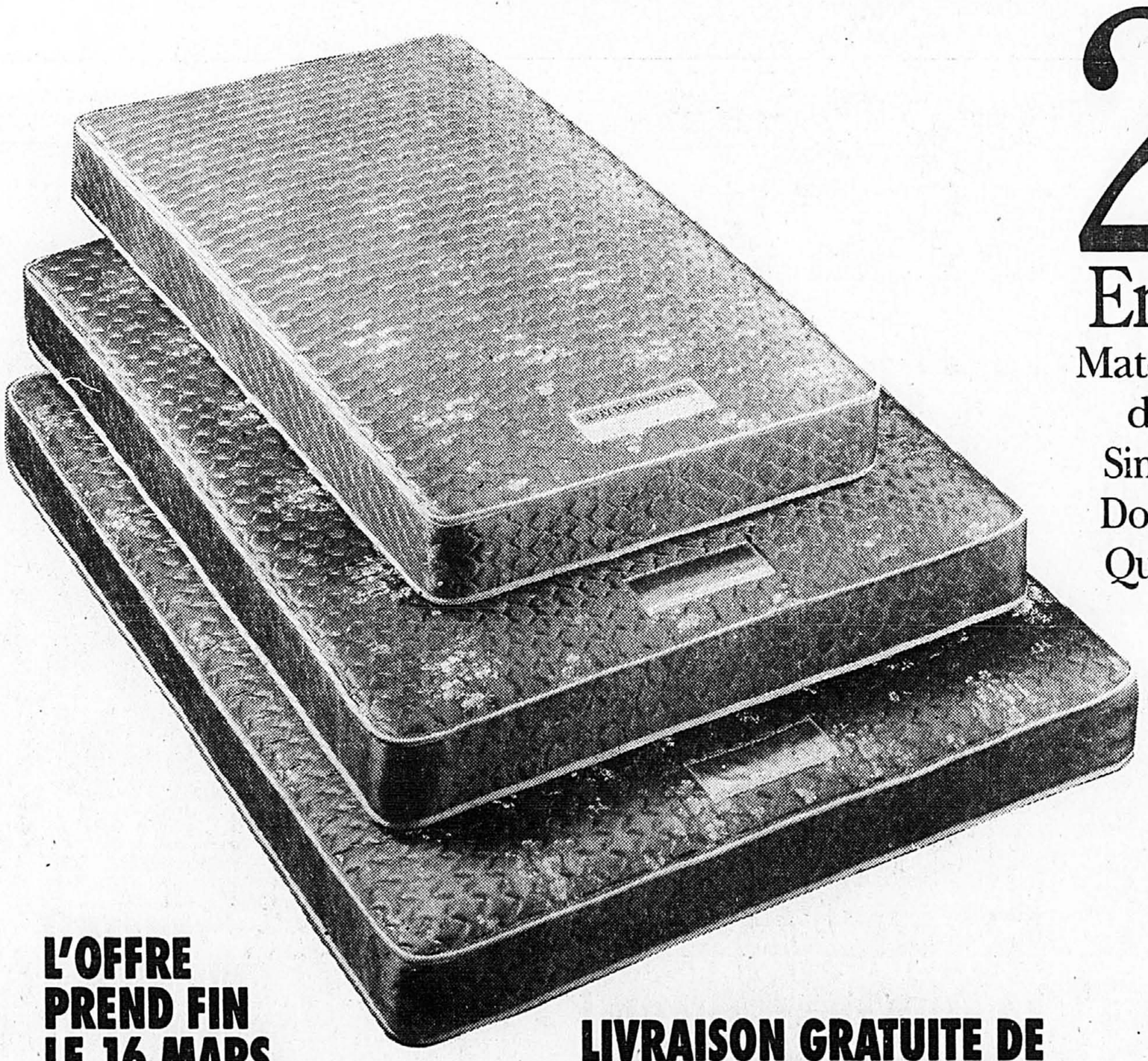
Dans le cas du touladi, il faudra attendre 30 ans.

Mais Mme Corfa croit remarquer que «le problème du mercure ne semble pas inquiéter les Montagnais qui fréquentent surtout le sud où il n'y a pas de problème».

Hydro-Québec prévoit effectuer un suivi médical.

RENDEZ-VOUS CHEZ PASCAL, LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER, ET PROFITEZ DE CETTE OFFRE SEALY

DES PRIX JAMAIS VUS SUR CES ENSEMBLES DE MATELAS SEALY POSTUREPEDIC!



299 $
Ens. 2 morceaux
Matelas et sommier Monaco
de **Sealy Posturepedic.**
Simple. **299 $** (ens. 2 morc.)
Double. **399 $** (ens. 2 morc.)
Queen. **469 $** (ens. 2 morc.)

Sealy MC
POSTUREPEDIC

L'OFFRE PREND FIN LE 16 MARS.

ACHAT EN PERSONNE, SEULEMENT

LIVRAISON GRATUITE DE TOUTE MARCHANDISE.
(Emportez vos achats et épargnez 3 % de plus.)

LE FINANCEMENT IDÉAL.
1. Aucun paiement avant le **3 mai 1991.**
2. Le taux préférentiel.
(Achat min. de 750 $. Voir en magasin.)

Pas de livraison des accessoires.

Pascal
LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER
UN CHOIX JUDICIEUX

Montréal Pascal Ouest Centre d'achats Le Bazar, 3600, Côte-Vertu Ouest, Saint-Laurent. (514) 336-7170. **Montréal Pascal Est** À l'ouest des Galeries d'Anjou, 6800, rue Jean-Talon Est, Saint-Léonard. (514) 254-4971. **Heures d'affaires:** lundi au mercredi 9h30-18h, jeudi et vendredi 9h30-21h, samedi 9h-17h.

L'Office des professions enquête sur le déficit du congrès des architectes

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le déficit de 1,5 million de dollars que doit éponger l'Ordre des architectes du Québec, à la suite du grand congrès international qu'il avait organisé à Montréal en mai dernier, est principalement dû au désintéressement des deux gouvernements et des grandes entreprises.

C'est ce que le président de l'Ordre, M. Paul-André Tétreault, a soutenu hier. Il commentait alors la décision prise l'Office des professions du Québec d'entreprendre, dès aujourd'hui, une enquête sur l'administration de la corporation.

M. Tétrault a expliqué que l'Ordre des architectes avait jugé que Montréal devait accueillir le congrès mondial de l'Union internationale des architectes pour marquer le centième anniversaire de la fondation de la corporation québécoise.

Le congrès de Montréal a attiré quelque 3000 participants au Palais des congrès, mais seulement 250 Américains y ont participé, contre 1250 Québécois. L'Ordre compte 2500 membres en tout.

On avait cru, a dit le président, après le remplacement d'une première équipe d'organisation, que les gouvernements accordaient autant d'importance à l'architecture qu'à l'énergie. Il a rappelé que l'année précédente, les deux gouvernements avaient accordé chacun 1,5 million de dollars pour la tenue à Montréal du congrès international sur l'énergie.

Mais le ministère des Affaires culturelles, mandaté par le bureau du premier ministre pour dialoguer avec l'Ordre, a fait savoir, au mois de mars — soit deux mois avant la tenue du congrès — que les subventions réclamées n'étaient pas disponibles. Il n'a contribué qu'indirectement au financement de l'événement, en vertu de l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et l'État au sujet de la culture et de l'aménagement. Les subventions de la Ville de Montréal, elles, ont été bien suffisantes, de l'ordre de 400000 $, tandis que celles du gouvernement fédéral furent plus modestes que prévu.

Par ailleurs, la campagne de financement organisée par l'Ordre pour recueillir un appui auprès des entreprises, par le moyen d'un système de «plaques commémoratives» valant 10000 $ chacune, n'a pas porté fruits. Les organisateurs, qui espéraient recueillir ainsi plus de 500000 $, n'ont récolté que 65000 $. Il se peut, a dit M. Tétreault, que les entrepreneurs voient maintenant l'architecte comme un concurrent plutôt qu'un ami.

Pour se maintenir à flot, l'Ordre a emprunté un million de la Banque nationale et il a donné son immeuble du boulevard René-Lévesque en garantie. Il compte rembourser cette somme en quatre ans.

Par ailleurs, a précisé M. Tétreault, de nouvelles démarches ont été entreprises au bureau du premier ministre pour obtenir un appui financier.

De son côté, le président de l'Office des professions, M. Thomas Mulcair, estime que l'ampleur du déficit est particulièrement impressionnante. Des entretiens ont déjà eu lieu avec l'Ordre pour déterminer la façon de comprimer les dépenses.

L'Office des professions considère que l'échec est «très gros», le plus gros depuis les vingt dernières années et il a commandé une enquête comptable externe pour aller au fond des choses.

PUBLI-REPORTAGE

LA PETITE HISTOIRE... DU RESTAURANT «LE TOIT ROUGE»

C'est en plein coeur de l'effervescence de l'est de Montréal, angle l'Assomption et Sherbrooke, qu'est né, il y a vingt-cinq ans, un des premiers restaurants de style hôtelier au Québec: le restaurant «Le Toit Rouge».

RESTAURANT 25 1966 Merci! 1991 LE TOIT ROUGE



DE GRANDES ASPIRATIONS

En février 1965, M. Nicolas Nakis et ses trois fils Evans, Paul et Philip décidaient d'ouvrir un restaurant dont la carte serait développée à partir de la cuisine traditionnelle comme on la pratiquait dans les grands hôtels. Jusque-là, rares étaient les restaurateurs qui optaient pour cette cuisine classique. Mais l'imagination aidant... ils allaient être des avant-gardistes et ouvrir ce qui allait devenir le premier restaurant de style hôtelier dans l'est de Montréal. Quant au nom de l'établissement, ils le baptiseront **«Le Toit Rouge»**, car le toit du restaurant est, naturellement, rouge.

DU SOLEIL DE GRÈCE...

Originaire de l'île Céphalonie (Kefallinia) dans la mer Ionienne, M. Nicolas Nakis débarque au Canada, en 1922. Âgé seulement de quinze ans, il se fait engager tout d'abord comme plongeur dans un petit restaurant de la rue St-Laurent. Devenu cuisinier, il achète avec ses économies, quelques années après, le «Sarrazin Coquette's Soda Fountain».

Mais c'est certainement son tempérament fougueux, ou l'instinct qui le pousse, en 1930, à ouvrir son premier restaurant le «Cherrier Tea Room» angle St-Denis et Cherrier. Et comme ce premier restaurant est une véritable réussite, il fait l'acquisition d'un deuxième restaurant, «Paul's Sandwich Shop», à l'intersection des rues St-Denis et Rachel, en 1935. C'est aussi à cette époque, que Evans, le plus vieux de ses trois fils, commence à toucher à la restauration. À peine âgé de treize ans, il fait ses premières armes comme plongeur. Pas assez grand pour atteindre le fond de l'évier de la cuisine du «Cherrier Tea Room», il doit grimper sur une caisse de *Coca-Cola*.

C'est maintenant au tour de son fils Paul, âgé de quatorze ans, de se joindre à l'entreprise familiale. Encore aux études, il débute les fins de semaine au «Paul's Sandwich Shop».

Vers 1955, la famille Nakis fait l'acquisition du restaurant «Le Sélect», angle St-Denis et Ste-Catherine et du restaurant «Aux Délices». C'est au tour de Philip, le plus jeune de la famille, de prendre contact avec les restaurants. Âgé de vingt-deux ans et doué pour les chiffres, il emménage dans son nouveau bureau à titre de comptable au restaurant «Le Sélect». En 1957, M. Nicolas Nakis, qui compte désormais sur ses fils pour prendre la relève, met sur pied sa propre firme de transport maritime.

Enfin, par la réputation qui auréole maintenant leurs restaurants, M. Nicolas Nakis et ses fils décident, en 1966, d'élaborer la carte d'un nouveau restaurant à partir de celle des grands hôtels: le restaurant **«Le Toit Rouge»** devient le premier vrai restaurant de l'est de Montréal.

UNE CUISINE BIEN PENSÉE

Dès le début, le restaurant **«Le Toit Rouge»** mise sur la qualité et la fraîcheur de ses produits: c'est ce qui fait la force et la renommée de sa cuisine.

Aussi, la carte du restaurant **«Le Toit Rouge»** a su bien vieillir: son menu d'aujourd'hui n'est pas celui de ses débuts. Et si le rosbif au jus est demeuré la spécialité de la maison, sa carte a subi les influences du mouvement de la cuisine allégée. Elle est, depuis quelques années, élaborée à partir de poissons, de fruits de mer et de grillades.

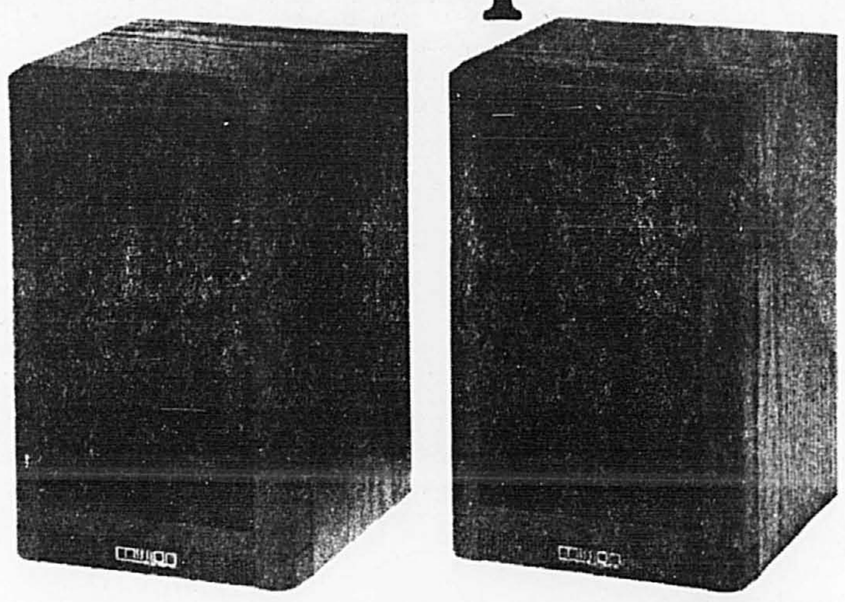
Au fil des ans, les desserts ont aussi toujours été très choyés au menu. Encore aujourd'hui, ils ont une place de choix: des pâtisseries françaises, à la coupe de fruits frais, aux crêpes Suzette, c'est toujours un monde à découvrir si on veut se gâter...

Le vin maison du restaurant **«Le Toit Rouge»** a également gagné ses titres de noblesse avec les années. De plus, un rapide tour d'horizon de sa carte de vins permet de mieux apprecier sa vaste gamme contribuant à l'esprit chaleureux de sa table.

Service impeccable, atmosphère chaleureuse, cuisine soignée... Voilà ce que **«Le Toit Rouge»** offre depuis vingt-cinq ans à sa fidèle clientele.

AUDIO CENTRE PRESENTE

Mission impossible.



MISSION

99$ chaque

VENEZ AUSSI DÉCOUVRIR...

- KEF
- VELODYNE
- CAMBER
- PSB
- MIRAGE
- MISSION
- KLIPSCH
- THIEL
- CYRUS

audio centre

5260 o. Sherbrooke 482-4420
1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

Gates GBS GENERAL BEARING SERVICE INC

Montréal	Laval	St-Léonard
937-7423	668-5330	326-0411
St-Laurent	Longueuil	Mtl-Est
744-2721	670-2550	254-6638

Centre d'écoute
Complexe Desjardins
Accueil: lundi au vendredi midi à 17 h
LE HAVRE 982-0333
SOLITUDE ?

DÉCOUVREZ

DERNIÈRE FIN DE SEMAINE

TOUS LES NOUVEAUX PRODUITS POUR VOTRE MAISON
AINSI QUE LES LAURÉATS DU CONCOURS HABITAS-INNOVATION 1991.
VOYEZ SUR PLACE LES QUELQUES 100 PRODUITS NOVATEURS
CHOISIS PAR UN JURY D'EXPERTS

Service industriel Savaria
pour sa plate-forme élévatrice / Stand 122



Une réponse simple, économique et sécuritaire face aux problèmes d'accessibilité résidentielle des personnes connaissant des limites physiques.

Roch Artistic
pour ses roches artificielles / Stand 583



Des pierres creuses en béton moulé, légères, d'apparence réaliste permettant un aménagement sur mesure.

CONCOURS HABITAS-INNOVATION 1991 GAGNANTS

Sico pour l'ultralaque / Stand 401



Des laques écologiques, inventives, facilesd'utilisation et ultra-résistantes

Fenêtres MQ
(les meubles du Québec)
pour ses fenêtres PVC
Atlantech / Stand 404



Un nouveau procédé et un profilé de fenêtres à battant en P.V.C.

CONCOURS HABITAS-INNOVATION 1991 GAGNANTS

12e SALON NATIONAL DE L'HABITATION

Au Stade Olympique du 1er au 10 mars

UN ÉVÉNEMENT PROMEXPO

HEURES D'OUVERTURE:
Vendredi et samedi: 10h à 23h
Dimanche: 10h à 20h
Du lundi au jeudi: 10h à 22h

PRIX D'ENTRÉE
Admission générale: 8,00$
Étudiants et âge d'or: 6,00$
Enfants (moins de 12 ans): 3,00$

Les guichets fermont 1 heure 30 avant la fermeture du salon

SORTIE MÉTRO PIE IX

CFTM CKAC 73 AM CJAD 800 STEREO La Presse Association de la construction du Québec

La Commission de réforme du droit accorderait plus de pouvoirs aux policiers

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Avec les changements recommandés par la Commission de réforme du droit du Canada, les policiers pourraient avoir plus de latitude pour fouiller les poches d'un suspect, ou confisquer des éléments de preuve.

Ils pourraient également exiger des mèches de cheveux, rognures d'ongles, échantillons de salive, empreintes dentaires ou des rayons-X en preuve.

Mais ils pourraient avoir plus de difficulté à faire subir un alcootest à l'automobiliste qu'ils soupçonnent d'être en état d'ivresse. Et ils seraient assujettis à des règles plus restrictives pour mettre une ligne téléphonique sur écoute ou installer des microphones clandestins.

Dans un rapport riche en recommandations diverses, la Commission propose de réécrire plusieurs dispositions du Code criminel portant sur les fouilles et la surveillance électronique — des recommandations auxquelles le gouvernement, qui a déjà consacré des années à revoir des sections désuètes de la loi, n'est pas tenu de donner suite.

Mise sur pied par le gouvernement fédéral, la Commission, s'il n'en tenait qu'à ses membres, «irait probablement plus vite» en besogne, admettait son président M. Gilles Létourneau. Mais l'organisme qu'il préside reconnait que la tâche est d'envergure.

La Commission voudrait notamment permettre à des agents de mener des fouilles corporelles sur quiconque serait soupçonné de transporter des preuves criminelles, même si la «cible» de la fouille ignore qu'un crime a été commis.

Atteintes aux libertés?

Ainsi, un policier pourrait saisir une bague au doigt d'une femme, parce que le bijou aurait été volé par son époux ou son ami. Ou encore, un homme d'affaires pourrait se voir confisquer un dossier de son attaché-case, document qui serait utilisé en preuve contre quelqu'un d'autre, dans un cas de fraude, par exemple.

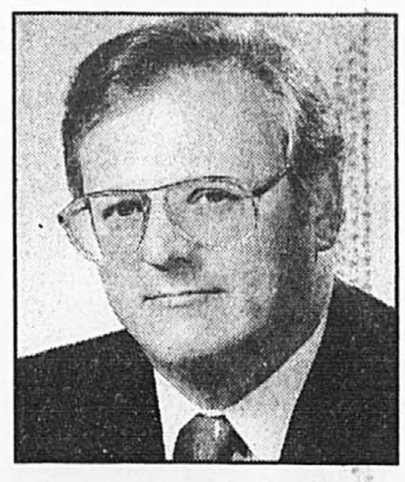
À l'heure actuelle, la police peut obtenir des mandats pour effectuer des perquisitions à domicile, dans les bureaux ou autres endroits, mais la fouille corporelle n'est autorisée qu'au moment d'une arrestation.

M. Létourneau se disait convaincu que l'obligation d'obtenir un mandat pour la plupart des fouilles corporelles ou prélèvements médicaux protégerait les droits et libertés. À tout le moins, déclarait-il hier en conférence de presse, «l'étendue des pouvoirs de la police est précisée». Si des policiers outrepassaient les limites, la preuve serait rejetée en cour.

Dans un domaine litigieux — la conduite en état d'ébriété — la Commission met de l'avant des mesures telles que les policiers pourraient plus difficilement obtenir des condamnations.

Alors que la Cour suprême statuait qu'il peut être justifiable d'obliger un automobiliste à subir un alcootest sur le champ, sans être assuré de la présence d'un avocat, et de porter des accusations contre quiconque refuserait la procédure, la Commission juge qu'il s'agit d'une mesure excessive. Elle laisserait aux conducteurs le droit de refuser de se soumettre au test sur les lieux de l'interpellation, mais ils devraient néanmoins se prêter à la procédure au poste de police de plus proche.

Ils pourraient, entre-temps, communiquer avec leur avocat.



Gilles Létourneau

0% jusqu'en 1992

INCROYABLE MAIS VRAI!

TOUS MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGERS, TÉLÉS, MAGNÉTOSCOPES ET STÉRÉOS!

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT!

À PART LES TAXES EXIGIBLES, VOUS N'AVEZ...

AUCUN ACOMPTE

AUCUN INTÉRÊT

RIEN À PAYER AVANT 1992

et AUCUN ACHAT MINIMUM!

• PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE SUR PLACE • PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS •

• AUBAINES INCROYABLES DANS TOUT LE MAGASIN • SUR TOUT •

• C'EST PROBABLEMENT LA VENTE DE MEUBLES LA PLUS IMPORTANTE QUI SOIT! •

TOUTES LES TAXES DE VENTE EXIGIBLES DOIVENT ÊTRE PAYÉES AU MOMENT DE L'ACHAT À CRÉDIT. PAIEMENT À EFFECTUER LE 15 JANVIER 1992.

À NE PAS MANQUER!

LÉON

LAVAL
Centre 2000, boul. St-Martin ouest, Laval
Sortie 9 de l'autoroute des Laurentides
TÉL.: MONTRÉAL — 336-7741
TÉL.: LAVAL — 688-3851

GREENFIELD PARK
RIVE-SUD
Centre d'achats Greenfield Park
399, boul. Taschereau, Tél.: 466-9400



Campagne pour l'utlisation du bon siège

Trop d'accidents à cause du mauvais siège

■ La ceinture de sécurité, contrairement aux sièges d'auto, n'est pas adaptée aux enfants de 3 ans et 4 ans qui peuvent être blessés au cou par le baudrier en cas d'impact et aux organes internes (foie, intestin, pancréas, rate) par la ceinture qu'il porte sur le ventre plutôt que sur les hanches.

Cette constatation est signalée dans une étude réalisée par le Régie de l'assurance-automobile du Québec qui enseigne aussi que 18 p. cent des enfants québécois de 3 ans et 4 ans voyageant en automobile ne sont protégés par aucun système de sécurité. Plus incroyable encore, 7 p. cent des bébés de moins d'un an et 8.7 p. cent des enfants de 1 an à 2 ans sont véhiculés ou dans les bras des parents ou couchés sans attache aucune sur la banquette arrière.

La Société de l'assurance automobile lancait donc hier une campagne provinciale «pour l'utilisation correcte du siège approprié» pour enfants de 0 à 5 ans.

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC
TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS POUR LIQUIDER PAR ENCAN DU PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES, tapis de soie Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis d'Iran, du Pakistan, de Chine, TAPIS NEUFS, SEMI-ANTIQUES et plusieurs autres. Toutes taxes, fédérales, de douane et autres déjà payées par courtiers cautionnés.
Les tapis seront vendus un à un. Valeur de 100$ à 40 000$.
Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe. TPS incluse.

LE SAMEDI 9 MARS À 13 h 30
(Inspection à 12h30)
au 2111B, boul. SAINT-RÉGIS, DOLLARD-DES-ORMEAUX
Les Encans Bélec inc., Encanteurs et évaluateurs -Tél.: 683-0661

Frais de manutention de 10% à payer. Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèques avec pièce d'identité.

Itinéraire: route Transcanadienne, sortie des Sources nord, à droite sur le boul. Brunswick (1ers feux de signalisation) à droite dans l'avenue Deacon et à gauche sur le boul. St-Régis.

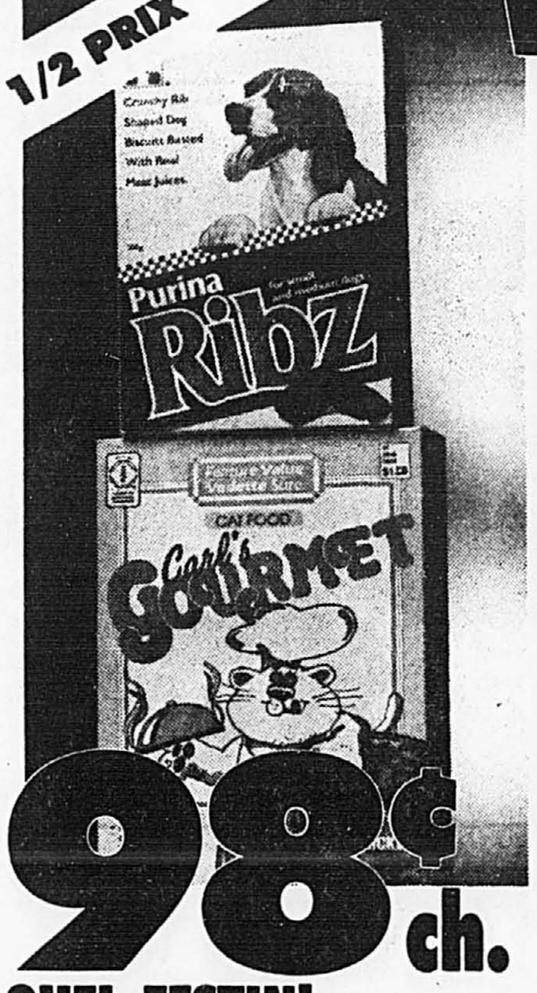
ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

Le seul magasin offrant des points du Club Z pendant ce

Zellers

SUPER SOLDE DU WEEK-END

1/2 PRIX



98¢ ch.



78¢ ch.

QUEL FESTIN!
Offrez à votre chat de la nourriture Carl's Gourmetou à votre chien de la nourriture Purina Ribz, ils en raffoleront. Ord. 1.99

SOUPE CHUNKY
Faites plaisir à votre famille en lui offrant aux repas une délicieuse soupe. Saveurs variées. Offerte en format de 284 ml. Faites-en provision!

plus

SERVIETTES CANNON
Dans une gamme de couleurs s'agençant facilement. Ord. 3.64 **2.64 ch.**

plus

MICRO-ONDES
RABAIS DE $20
Four Samsung 0,3 pi³. Bon prix! Reg. 99.99 **79.83 ch.**

plus

BAS-CULOTTES
RABAIS DE 60%* Lot de 6. *Valeur de 13.50
Tailles fortes.....6.97 lot
*Valeur de 16.74. Super! **5.97 lot**

plus

PANTALONS, DAMES
RABAIS DE 40%
Modèles sport. Aussi pour petites. Ord. 19.99 **11.97 ch.**

plus

PYJAMAS, GARÇONS
RABAIS DE 40%
Modèles pour garçons. Tailles 8-16. Ord. 19.99 **11.97 ch.**

plus

POLOJAMAS
RABAIS DE 40%
Personnages T.M.N.T. Gars 2-6X. Ord. 14.99 **8.97 ch.**

Le solde débute samedi matin

Parce que... le prix le plus bas fait loi!

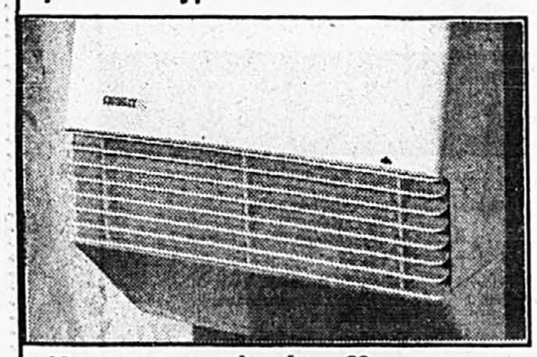
BELOEIL
Centre d'Achats Montenach
DEUX-MONTAGNES
Les Promenades Deux-Montagnes
REPENTIGNY
Place
ROSEMERE
Les Galeries des Mille-Îles
LASALLE Place Newman
Carrefour Angrignon
LONGUEUIL
Place Désormeaux
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe
POINTE-CLAIRE
195, boul. Hymus
MONTRÉAL
Métro Langelier
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
ST-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN
Carrefour Richelieu
ST-JÉRÔME
Les Galeries des Laurentides
ST-LAURENT
Les Galeries St-Laurent
TERREBONNE
Les Galeries de Terrebonne
LAVAL
Les Galeries Laval
GREENFIELD PARK
Les Galeries Super Carnaval
(boul. Taschereau)

DÉCOUVREZ

DERNIÈRE FIN DE SEMAINE

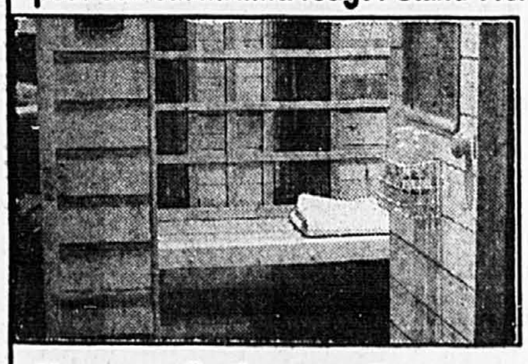
**TOUS LES NOUVEAUX PRODUITS POUR VOTRE MAISON
AINSI QUE LES LAURÉATS DU CONCOURS HABITAS-INNOVATION 1991.
VOYEZ SUR PLACE LES QUELQUES 100 PRODUITS NOVATEURS
CHOISIS PAR UN JURY D'EXPERTS**

Convectair N.M.T.
pour le Calypso 2000 Filtra / Stand 23



Un système de chauffage très esthétique et hautement sécuritaire adapté au milieu humide.

Sauna Infra-rouge
pour son sauna Infra-rouge / Stand 115A



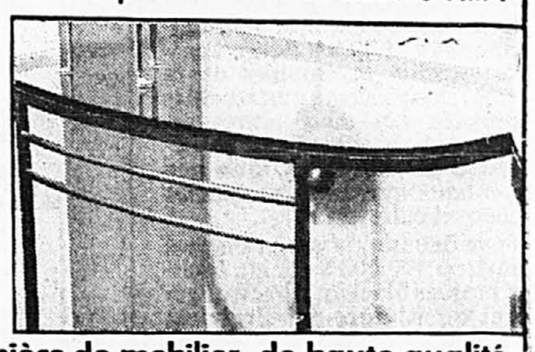
Un sauna facile à installer, très sécuritaire et qui consomme beaucoup moins d'énergie qu'un sauna conventionnel.

CONCOURS HABITAS-INNOVATION 1991
GAGNANTS

12e SALON NATIONAL DE L'HABITATION

Au Stade Olympique du 1er au 10 mars

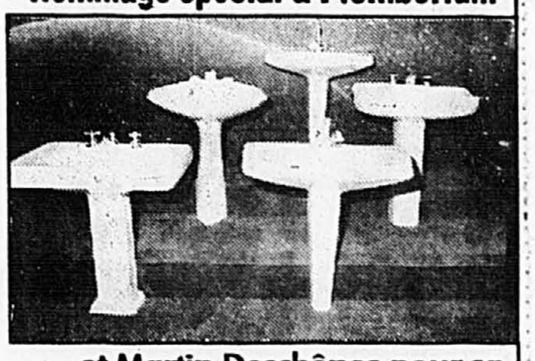
Metatechno inc.
pour sa console / Décors V.I.P.



Une pièce de mobilier, de haute qualité d'un design tout à fait exceptionnel

CONCOURS HABITAS-INNOVATION 1991
GAGNANTS

Hommage spécial à Plomberium



et Martin Deschênes pour sa collaboration exceptionnelle

Personnalité de l'année
Monsieur Robert Cohen
Directeur général Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

UN ÉVÉNEMENT PROMEXPO

HEURES D'OUVERTURE:
Vendredi et samedi: 10h à 23h
Dimanche: 10h à 20h
Du lundi au jeudi: 10h à 22h

PRIX D'ENTRÉE
Admission générale: 8,00$
Étudiants et âge d'or: 6,00$
Enfants (moins de 12 ans): 3,00$

Les guichets ferment 1 heure 30 avant la fermeture du salon

SORTIE MÉTRO PIE IX

CFTM CKAC 73AM CJAD 800 STEREO La Presse Association de la construction du Québec

Il faut d'abord s'occuper des immigrants qui sont ici

GEORGES LAMON

■ Tout en trouvant parfaitement normal qu'on augmente l'immigration au Québec, le Collectif des femmes immigrantes du Québec estime qu'il faudrait d'abord commencer par s'occuper des immigrants qui sont déjà ici en les intégrant à la vie québécoise. «Ne pas les lâcher ainsi dans la nature, a précisé Mme Aoura Bizzarri, coordonatrice du Collectif. Et surtout leur permettre de travailler en français.»

Le Collectif des femmes immigrantes du Québec, premier groupe multi-ethnique de femmes, qui réunit quelque 33 organismes, lançait hier, en conférence de presse, le rapport «À la recherche de l'équité raciale» ainsi qu'une exposition de photographies intitulée «Parfums d'immigrante», à la maison de la culture Maisonneuve. Ces deux événements sont reliés à la Journée internationale de la femme du 8 mars.

Rappelons que le rapport résume les conclusions du colloque sur l'équité raciale, tenu du 18 au 20 mai 1990. Quant à l'exposition photographique, elle trace un portrait intimiste du quotidien des femmes venues d'ailleurs.

Cette intégration des immigrants, qui n'est pas à sens unique, commence d'abord par la langue de travail du Québec: le français.

«Depuis sept ans, nous revendiquons l'universalité de l'accès à l'apprentissage du français pour les immigrants, qui favoriserait davantage leur intégration au milieu, notait Mme Bizzarri. L'énoncé du gouvernement est rempli de bonnes intentions, mais de là à les transformer en faits concrets, il y a encore une grande marge.»

Selon la coordonnatrice du collectif Mme Néné Amy Barry, l'une des organisatrices du colloque, il importe que tous les immigrants (indépendants et parrainés) puissent avoir accès aux cours de français. Pour elles, c'est une question de priorité qui ne serait pas très coûteuse pour le gouvernement du Québec.

Mme Bizzarri a rappelé que seulement 25 p. cent des immigrants indépendants qui se destinent au marché du travail peuvent bénéficier d'une allocation gouvernementale hebdomadaire de 61 $ pour suivre ces cours à temps plein (sept mois). En revanche, les immigrants parrainés, eux, ne peuvent prétendre à cette allocation. On estime qu'environ 40 p. cent des immigrants suivent des cours à temps plein et à temps partiel, le jour ou le soir.

Par ailleurs, Mme Bizzarri ne croit pas que le cri d'alarme lancé par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) la semaine dernière, à l'égard d'une plus vaste immigration, soit justifié. À son avis, cette peur partagée par certains Québécois de souche ne reflète en somme qu'une vieille nostalgie, d'autant plus que l'immigrant représente aussi un apport économique au Québec, puisqu'il crée du travail.

«Je ne suis pas sûre que les choses ont tellement changé pour les immigrants. Du moins pas assez à notre goût, fait remarquer encore cette Italienne de souche. Il reste une discrimination systémique qui est en train de s'installer.»

Quant à la priorité de l'immigration francophone, elle croit que le Québec ne devrait pas favoriser certains groupes d'immigrants francophones par rapport à d'autres. Pourquoi pas une immigration mixte: africaine-asiatique?

«C'est légitime de garder la primauté du français au Québec mais pas nécessairement de privilégier l'immigration francophone, a encore ajouté Mme Bizzarri. Je pense qu'il faudrait commencer par donner les ressources nécessaires pour que tous les immigrants aient accès aux cours de français. C'est économiquement rentable.»



Aoura Bizzarri PHOTO *La Presse*

D'autres cliniques pour enfants à Rivières-des-Prairies

Presse Canadienne

■ L'hôpital Rivière-des-Prairies compte établir d'ici quelques années cinq cliniques externes spécialisées, chacune vouée aux enfants atteints de troubles psychiques particuliers.

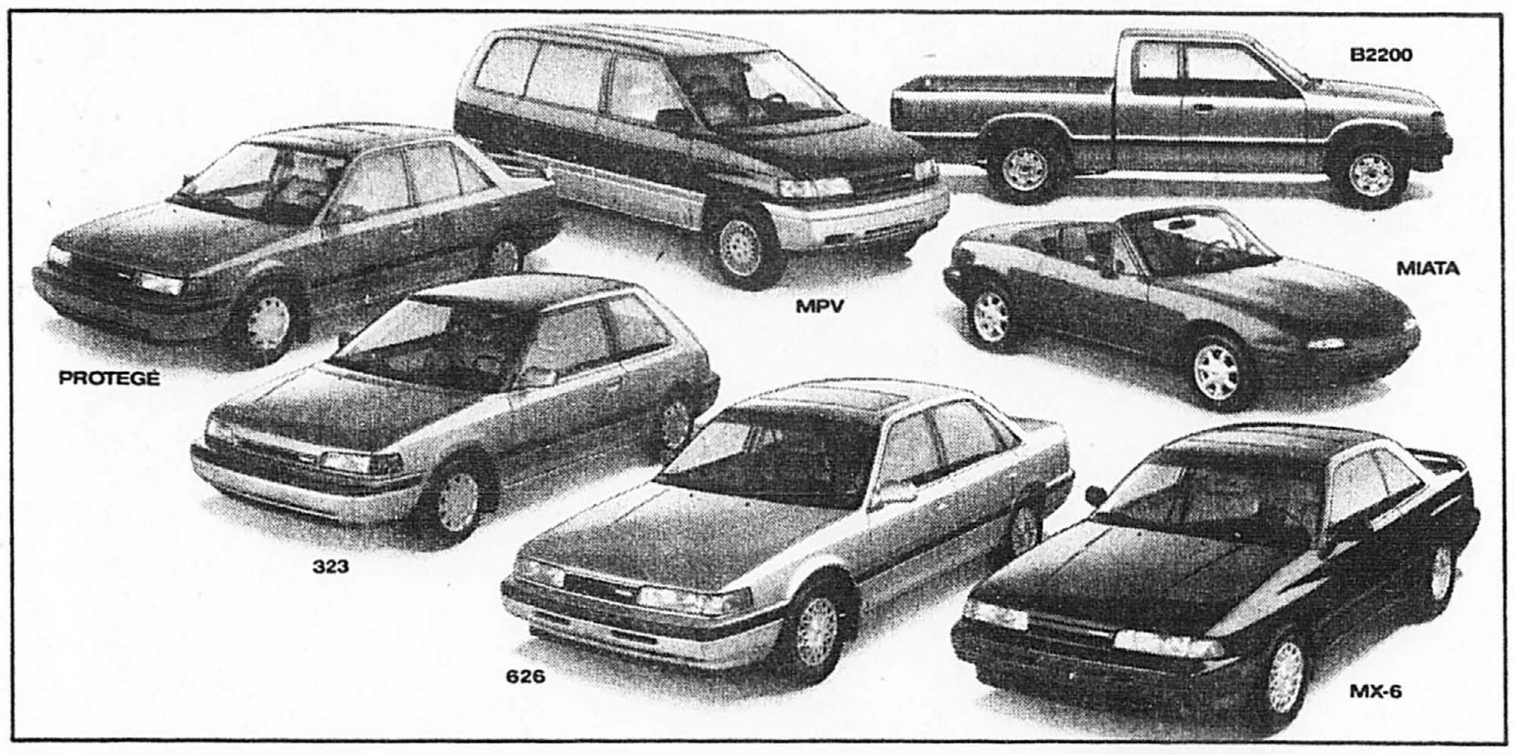
Créée récemment, la première clinique accueille les enfants hyperactifs, dans le cadre des activités de recherche menées à l'hôpital, a précisé jeudi en conférence de presse le docteur Jean-Jacques Breton.

Au printemps, la clinique doit aller s'installer dans des locaux distincts de l'hôpital pour en faciliter l'accès; le plan d'ensemble prévoit d'établir les autres cliniques ailleurs dans la grande région métropolitaine.

La deuxième clinique sera consacrée aux déficits neurosensoriels (surdité et troubles de la parole), la troisième aux troubles dépressifs. Les deux autres accueilleront les adolescents en dépression ou suicidaires, ainsi que les enfants ayant des problèmes sociaux et culturels.

Pour débuter, le projet dispose d'environ 100 000 $ par an, souligne Jacques Mackay, directeur général de Rivière-des-Prairies: «Nous n'avons pas les moyens d'organiser un téléthon, nous faisons quelque chose de plus modeste.»

Logée à l'hôpital, la Fondation pour la santé mentale des jeunes organise donc un encan de charité, le 9 avril à Montréal; le comédien Robert Marien est le porte-parole de la fondation pour cette levée de fonds.



MAZDA VOUS DÉVOILE DE SUPER OFFRES SPÉCIALES.

Mazda vous offre des rabais exceptionnels. C'est maintenant à vous d'en profiter.

Nouveau! Rabais reliés à la TPS.

Depuis janvier l'entrée en vigueur de la TPS a eu pour effet de réduire considérablement le prix de chaque modèle Mazda. Achetez dès maintenant votre voiture et économisez des centaines de dollars.

Transmission automatique gratuite.

Ou rabais équivalent allant jusqu'à 900 $ sur les modèles 323, Protegé, 626, MX-6 ainsi que sur les camionnettes Mazda, incluant tous les modèles SE. Offert pour un temps limité.

Rabais spéciaux sur les modèles «édition spéciale» bien équipés.

A l'achat de certains de nos modèles les plus populaires, équipés de toutes les caractéristiques désirées à un prix vraiment irrésistible.

La **323 SE**, la plus spacieuse de sa catégorie. Elle possède une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, des enjoliveurs de roue, des rétroviseurs extérieurs de couleur harmonisée à commande électrique et plus encore.

La **Protegé SE** offre un toit ouvrant électrique à panneau de verre, un becquet arrière de style GT, une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, des rétroviseurs extérieurs de couleur harmonisée à commande électrique, des enjoliveurs de roue et plus encore.

La **626 SE** est équipée d'un moteur 4 cylindres à 12 soupapes SACT, de 2,2 litres à injection électronique multiple, des rétroviseurs extérieurs deux tons harmonisés à commande électrique, des sièges baquets avant inclinables et support lombaire réglable côté conducteur, une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, une antenne électrique, un volant inclinable et plus encore.

La **MX-6 SE** présente elle aussi un moteur 4 cylindres à 12 soupapes SACT, de 2,2 litres à injection électronique multiple, un becquet arrière de style GT, des rétroviseurs extérieurs deux tons harmonisés à commande électrique, un support lombaire et coussin de cuisses réglables sur siège du conducteur, une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, une antenne électrique et plus encore.

La **camionnette B2200 SE-5** est la plus abordable de nos camionnettes. Elle possède des bandes décoratives SE-5, une sellerie de tissu, une moquette à poils ras, une garniture latérale complète, des roues en alliage, un pare-chocs arrière de type marchepied, des rétroviseurs extérieurs panoramiques, des moulures de vitres noires, un volant à trois branches, une antenne électrique et plus encore.

Les spectaculaires MPV et Miata «édition limitée».

La MPV LE est offerte en seulement 200 exemplaires au Canada. Elle possède l'espace d'une vraie fourgonnette avec, en plus, la maniabilité d'une berline de luxe. Elle offre beaucoup en équipement standard : un intérieur luxueusement garni de cuir, un système de freins antiblocage à l'arrière et plus encore.

La Miata LE, distribuée au Canada en seulement 550 exemplaires, est offerte dans la traditionnelle couleur verte des courses automobiles britanniques. Elle est équipée d'un intérieur de cuir tanné, d'un levier de vitesses en bois, d'un lecteur de disques audionumériques incorporé, des haut-parleurs à même l'appui-tête et plus encore. Faites vite car ces offres ne sont pas permanentes!

Plus! Une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie.

Chaque Mazda est protégée par notre garantie «pare-chocs à pare-chocs» de 3 ans ou 80 000 km, sans franchise. Les organes principaux sont protégés par une garantie de 5 ans ou 100 000 km. Une merveilleuse manière d'avoir l'esprit tranquille.

Les super offres spéciales. Vraiment emballant! Mais passez vite chez votre concessionnaire Mazda avant qu'il ne soit trop tard.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE*

ou rabais équivalent allant jusqu'à 900 $; offerts seulement pour un temps limité.



*Transmission automatique gratuite ou rabais équivalent, offerts sur les modèles 323, Protegé, MX-6, 626 ainsi que sur les camionnettes Mazda. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire du concessionnaire durant la période du 6 février au 2 avril 1991. Selon le prix au détail suggéré par le fabricant, le rabais équivalent est de 715 $ sur les 323, Protegé et camionnettes, et de 900 $ sur les MX-6 et 626. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre.

mazda

Je me sens bien.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141

Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373

Les Automobiles Daniel Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie Victorin, Tracey
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
324-9100

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Mazda Gabriel
5333 St-Jacques West
484-7777

Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques Cartier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042

Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694

Fort Chambly Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny
Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quérin Automobiles Ltée
1530 Chomedy Blvd.
Laval
688-4787

Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
270, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonor Inc.
2344 Labelle, Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434

Lacroix Automobile Ltée
990 Route #117
Val-David
322-3937

Mazda Joliette
560, route 131
752-1212

